



Annances Page A 4
Avis Page B 4
Culture Page B 8
Sports Page B 6

Claude
Chiasson



REER: 80 000 \$ perdus dans une arnaque

Dix mille Canadiens seraient présentement tombés dans le panneau, selon Revenu Canada. Ils auraient retiré illégalement des sommes de leur REER sans payer d'impôt. Une surprise les attend car le ministère du Revenu est sur les dents et entend bien récupérer son dû estimé entre 80 M \$ et 100 M \$.

Il y a quelques mois, je répondais dans le cadre d'une de mes chroniques à ce père désespéré avec trois enfants et un CRI (compte de retraite immobilisé) de 38 000 \$. Sans travail, il désirait utiliser les sommes de son régime pour lancer sa propre entreprise. Sauf qu'il ne pouvait pas retirer les sommes du compte de retraite immobilisé. Alors, lui ai-je suggéré, transformez votre CRI en CRI autogéré et formez une corporation dont les actions peuvent être transférées dans le régime en guise de placement. Ces actions constituent un placement admissible au CRI, REER et FERR à certaines conditions dont trois essentielles: la valeur des actions ainsi transférées dans le régime doit être inférieure à 25 000 \$; vous ne devez pas détenir plus de 50 % des actions en circulation de l'entreprise; la compagnie doit répondre à la définition dite de petite corporation active.

D'emblée, je l'avertissais de se méfier de traquenards possibles en ces termes: enfin, méfiez-vous de pseudo conseillers qui vous proposent de sortir la totalité ou presque des sommes inscrites dans le CRI par la création d'une société bidon d'une part et, d'autre part, par l'octroi quelconque d'un prêt. Il s'agit ici d'une arnaque qui peut vous coûter très chère si le fisc la découvre. Non, je ne crois pas que le père en question soit tombé dans un tel panneau. Mais des milliers d'autres Canadiens le sont, eux, tombés.

Ils ont probablement vu une annonce (généralement dans la section des petites annonces des quotidiens) de l'un de ces conseillers sans scrupules disant: On prête sur la valeur de votre REER, ou encore: Sortez l'argent de votre REER sans payer d'impôt.

Vos placements \$

Recours collectif de 500 M \$

Généralement, ces conseillers travaillent pour des maisons dites de planification financière ou de conseillers en placement peu connues. Parfois, ils travaillent au sein de maison de courtage bien établie comme le relate la récente poursuite en dommage et intérêt de 500 M \$ engagée contre Dundee Securities, une filiale de la société ouverte Dundee Wealth Management, et l'un de ses anciens conseillers Brian Verbeek. La poursuite a été lancée par l'avocat Bernard Keeting de l'étude Zwicker Evans Lewis LLP de Barrie en Ontario. Il s'agit d'un recours collectif visant à dédommager toutes les victimes possibles de Dundee Securities et d'autres firmes telles que Canadian Western Trust et Buckingham Securities. Plusieurs personnes résidant au Québec, en Ontario et dans l'ouest du pays seraient tombées dans le panneau.

Il perd plus de 80 000 \$

Comme Tom White, 57 ans, de Woodville en Ontario qui aurait perdu plus de 80 000 \$ dans l'aventure. Il aurait répondu à une annonce faite par Brian Verbeek de Dundee Securities qui disait: obtenez un prêt jusqu'à 65 % de la valeur de votre REER immobilisé. Comment? En investissant dans les actions d'une société privée dont il ne détient pas plus de 10 % des actions en circulation. Dans ce cas, il n'existe aucun plafond quant à la portion du régime pouvant être investie dans les actions d'une telle société. Autrement dit, M. White pouvait investir jusqu'à 100 % de son régime immobilisé dans les actions de cette société ce qu'il a fait. Le nom de la société: Consultant Financement Multiple (CFM) inc. (une société du Québec en passant). En contrepartie, la société s'engageait à lui prêter un montant correspondant à 65 % de la somme investie dans ses actions.

Sauf que M. White n'a jamais vu la couleur de cet argent devant lui être prêté. La Commission des Valeurs mobilières du Québec a par ailleurs amorcé des poursuites contre CFM, lui interdisant d'émettre des actions ou de procéder à toute sorte de transactions sur des valeurs mobilières.

Pire. Non seulement M. White n'a pas reçu le prêt promis par M. Verbeek (il perd ainsi tout le montant investi de son REER immobilisé, car les actions de CFM ne valent rien), mais il devra payer quelques dizaines de milliers de dollars en impôts dus pour avoir sorti l'argent de son REER immobilisé. Une catastrophe.

Une telle transaction est illégale à plusieurs points de vue. D'abord parce que M. White en tant qu'actionnaire de CFM et les dirigeants ou représentants de cette société sont au sens de la loi des personnes liées (parce qu'elles ont marchandé un investissement dans les actions de la société contre l'avance d'un prêt), ce qui contrevient aux règles d'admissibilité d'actions d'une société privée dans un régime enregistré tel que le REER, FERR et CRI. Ensuite, de par ses activités, la société était davantage une société bidon dont le statut ne correspond pas à celui de corporation dite active.

J'ose espérer que vous n'êtes pas trop nombreux à avoir des actions de CFM dans votre REER, FERR ou CRI.

Les lecteurs qui veulent poser des questions à notre chroniqueur peuvent lui écrire à l'adresse suivante:
claude.chiasson@globetrotter.net
On peut retrouver la chronique de M. Chiasson sur le site
www.globetrotter.net

Tout en digérant Revy Home Centres, acquis récemment

RONA regarde du côté des États-Unis

Avec l'achat d'une chaîne dans l'Ouest, RONA a vu ses revenus atteindre 2,9 milliards et est devenu l'un des trois géants de la rénovation au Canada, au même titre que Home Hardware et Home Depot Canada. Sauf que le marché canadien a atteint son point de saturation.

RENÉ LEWANDOWSKI
LE DEVOIR

Après avoir mis la main le mois passé sur Revy Home Centres, de Vancouver, le quincaillier RONA regarde maintenant vers le Sud pour se développer. «C'est dans notre plan d'affaires, notre prochaine expansion aura lieu aux États-Unis», a déclaré au Devoir le président de RONA, Robert Dutton. Le p.-d.g. de 46 ans affirme que son groupe pourrait se lancer à l'assaut du marché américain aussitôt que les magasins Revy, Lansing et Revelstoke auront été intégrés aux opérations de l'entreprise. «C'est un gros morceau à digérer, mais je pense que nous serons prêts d'ici douze mois».

Avec l'achat de Revy, RONA a vu ses revenus atteindre 2,9 milliards et est devenu l'un des trois géants de la rénovation au Canada, au même titre que Home Hardware et Home Depot Canada. Sauf que l'espace canadien a atteint son point de saturation. En effet, RONA domine déjà largement au Québec avec 34% du marché, mais la venue récente de Home Depot en sol québécois limite les projets d'expansion. Pareil en Ontario, où la bataille s'annonce encore plus sanglante depuis que RONA et Réno-Dépôt ont décidé d'y faire une percée. Et maintenant qu'elle a mis les pieds dans l'Ouest, RONA n'a d'autre choix que de regarder ailleurs.

Aux États-Unis, RONA veut exporter la même formule qui a fait son succès au Québec: inonder le marché avec des magasins de petites, de moyennes et de grandes surfaces. Selon Robert Dutton, le marché au détail de la quincaillerie et des matériaux de construction ne se limite pas aux maga-

sins-entrepôt, un créneau dominé aux États-Unis par Home Depot et Lowe's, mais qui ne représente que 25 % du marché. Or, avec sa douzaine de bannières (RONA L'entrepôt, RONA L'express, RONA Le Quincaillier, etc.), chacune répondant à des marchés de tailles différentes, RONA offre une alternative intéressante aux marchands américains indépendants: groupement d'achat, services de marketing et de publicité, en plus de leur offrir la possibilité de se regrouper pour ouvrir des grandes surfaces. «On a développé un concept qui fonctionne au Québec, et je ne vois pas pourquoi il n'obtiendrait pas le même succès aux États-Unis», dit Robert Dutton.

Acquisitions

Il n'est toutefois pas question d'aller recruter un à un des marchands américains, comme RONA avait tenté de le faire en Ontario au milieu des années 90. À l'époque, RONA n'avait réussi à recruter qu'une quarantaine de marchands, après plusieurs années d'effort. L'entreprise de Boucherville veut plutôt procéder par acquisition et mettre le grappin sur une chaîne de magasins américaine déjà bien en place. Un peu comme elle l'a fait l'an passé en acquérant les 70 magasins Cashway, en Ontario, et plus récemment ceux de Revy. Une fois sous le giron de RONA, ces magasins seront ensuite revendus, individuellement, à des marchands indépendants.

Aux États-Unis, RONA vise avant tout les marchés frontaliers. À l'Est, l'entreprise regarde les États du Maine, du Vermont, de New-York et du Michigan. La région de Chicago est également considérée. À l'Ouest, l'État de Washington vient en tête de liste. La stratégie du groupe est de s'implanter au Sud tout en profitant de son nouveau positionnement géographique pan-canadien afin de réaliser des synergies de coûts. Par exemple, le centre de distribution de London, en Ontario, pourrait aussi bien desservir la région de Toronto, que celle de Detroit, au Michigan, ou Buffalo, dans l'État de New-York. Quelques personnes ont déjà sillonné le territoire et RONA a étudié plusieurs cibles au cours des derniers mois.



Robert Dutton (à droite), en compagnie du président de Revy Home Centres, Carl Grittner, en mai dernier.

Microsoft a les yeux fixés sur la Cour d'appel

La décision attendue incessamment pourrait toutefois marquer le début de nouvelles et longues procédures

DOROTHÉE MOISAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les espoirs de Microsoft reposent sur une Cour d'appel qui doit, d'un jour à l'autre, infirmer ou confirmer le démantèlement en deux du numéro un mondial des logiciels, au terme de trois années d'un procès qui l'oppose au gouvernement et à 19 États américains.

Cette décision pourrait toutefois marquer le début d'autres procédures. Selon des analystes, elle risque fort d'être contestée par l'une ou l'autre des deux parties, ce qui pourrait relancer le procès pendant encore plusieurs années. Les acteurs du procès sont «en état d'alerte», car la décision de la cour d'appel pourrait survenir «d'un jour à l'autre», indique Lars Liebler, avocat à Washington. La Cour d'appel du District de Columbia rend ses jugements le mardi et vendredi. Les juges de la Cour d'appel doivent décider si les trois principaux

griefs du département de la Justice et des États sont fondés ou non: Microsoft a-t-il usé de pratiques agressives et anticoncurrentielles pour maintenir son monopole

sur le marché des systèmes d'exploitation? A-t-il tenté de s'assurer un monopole sur le marché des logiciels de navigation en essayant d'évincer son concurrent Netscape? Et enfin, a-t-il lié illégalement son navigateur Internet Explorer à son système d'exploitation Windows?

Selon Erik Olbeter, analyste chez Schwab Washington Research Group, la Cour d'appel devrait débouter l'accusation sur les deux premiers points, le troisième restant le plus fort argument du gouvernement. En fonction de son opinion sur ces trois points, la Cour d'appel peut, confirmer le jugement de démantèlement, décider elle-même d'une autre sanction, ou

renvoyer le cas devant le tribunal de première instance. Au vu des audiences devant la cour d'appel, les 26 et 27 février, la confirmation du démantèlement est jugée improbable par de nombreux observateurs.

La plupart des experts s'accordent sur le renvoi devant la cour de district. Mais, «quoi qu'il arrive, il est très probable que le cas soit porté devant la Cour suprême», estime Erik Olbeter, car ou Microsoft, ou les États se sentiront floués. Encore faudra-t-il que la Cour su-

prême accepte de se saisir du dossier: en novembre, elle avait déjà répondu par la négative à la demande du département de la Justice et avait renvoyé le cas devant la Cour d'appel. Si elle se saisit du dossier, elle pourrait rendre sa décision au printemps ou à l'été 2002, selon Erik Olbeter. Un nouveau procès devant le tribunal de district pour-

rait quant à lui se prolonger «pendant un an et demi à deux ans».

Microsoft pourrait toutefois bénéficier de l'arrivée de l'administration Bush. Après la démission de Joel Klein, patron de l'antitrust sous l'administration Clinton, et fervent ennemi de Microsoft, et la nomination de Charles James comme Attorney General, le département de la Justice pourrait en effet accepter de régler le cas à l'amiable.

Les États de leur côté risquent fort de poursuivre la lutte, comme l'a déjà laissé entendre Richard Blumenthal, Attorney General du Connecticut, qui a affirmé que «les États sont absolument déterminés, et sans équivoque, à conserver leur position». Le procès Microsoft oppose depuis trois ans le géant mondial des logiciels à 19 États américains et à la division antitrust du Département de la justice. Le 7 juin 2000, le juge Jackson du tribunal de District de Columbia avait ordonné le démantèlement du groupe en deux sociétés, pour abus de position dominante.



Bill Gates

Sidbec, disparue en 1994, s'est avérée un gouffre financier

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Sidbec, la sidérurgie d'État du Québec qui a cessé ses opérations en 1994, a causé un gouffre de 693 millions dans les finances publiques.

Les états financiers de Sidbec, déposés récemment à l'Assemblée nationale, indiquent en effet que la perte nette accumulée par l'entreprise au cours de ses 30 ans d'opération s'élève à 692,6 millions. C'est un montant que le gouvernement a dû assumer.

Créée en 1965, Sidbec visait à développer une expertise québécoise dans le secteur de l'acier. «Au début de la Révolution tranquille, des Québécois se sont dit qu'il valait mieux transformer nos richesses naturelles nous-mêmes plutôt que de les laisser exploiter par des sociétés américaines», raconte l'ingénieur Charles E. Beaulieu, un spécialiste qui a suivi de près le dossier depuis le début des années 1960.

Le premier ministre Maurice Duplessis, maître incontesté du Québec jusqu'en septembre 1959, avait déjà été accusé de «vendre le fer aux Américains à une cenne la tonne». C'est donc pour participer au développement des immenses mines de fer du nord du Québec que le gouvernement de Jean Lesage, entrainé par les René et Gérard-D. Lévesque, dé-

cidait de créer une aciérie d'État.

Plusieurs embûches ont contribué à faire de Sidbec, appelée plus tard Sidbec-Dosco après avoir acheté les immobilisations de son concurrent néo-écossais Dosco Steel, un gouffre financier. Le prix de l'acier s'est effondré sur les marchés internationaux. Le fer requis pour la fabrication de l'acier coûtait moins cher lorsqu'on l'exportait du Brésil que lorsqu'on l'extrayait des mines du Nouveau-Québec. «Les pertes des mines s'élevaient à 60 millions par année, sans aucun espoir de redressement», rappelle M. Beaulieu, qui était devenu entre-temps sous-ministre de l'Industrie.

Finalement, en 1994, le premier ministre Jacques Parizeau ordonnait la liquidation de l'entreprise, notamment des fours et de l'aciérie de Contrecoeur et des actifs dans Normand, à Port-Cartier. La vente des actifs était complétée en 1996, avec un déficit frisant les 700 millions. Il ne reste plus qu'un remboursement de cinq millions à faire sur le dernier emprunt qui vient à échéance le 1^{er} avril 2002.

Mais le bilan final à long terme final n'est pas aussi négatif que ne le laissent croire ces chiffres astronomiques, rappelle M. Beaulieu, qui demeure administrateur de l'entreprise jusqu'à sa liquidation complète.

VOIR PAGE B 3: SIDBEC

GUCCI
JEWELRY

CHÂTEAU D'IVOIRE
2020 rue de la montagne, Montréal
514 845 4651

LE DÉBATS

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote...

LES COTES NEW YORK

Table showing New York stock market indices: TSE 300, Dow Jones, 8091.82, 10 922.09, Dollar, 1\$ canadien, 65,84 \$ us, OR, à New York, 267,90 \$ us.

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens.

Table of exchange rates for various currencies including Australian Dollar, British Pound, Canadian Dollar, etc.

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

Table of market indices and sector performance for the Toronto Stock Exchange.

Le Marché Américain

Table of market indices and sector performance for the American market.

Les plus actifs du Toronto

Table of the most active stocks on the Toronto Stock Exchange.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of the most active stocks on the Canadian Venture Exchange.

TRANSAC EN FONDS AMÉRICAINS

Table of American mutual funds and their performance.

Decision+

Decision+ logo and contact information: Téléphone: (514) 392-1366 - Sans frais: 1-877-392-1366

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

TITRES

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

MONTREAL

Table of stock prices for various companies including A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

ÉCONOMIE

La glissade de Nortel se poursuit

Le titre a chuté à un nouveau plancher hier matin, après avoir subi une décote de la maison de courtage UBS Warburg

SUSAN TAYLOR
REUTERS

Ottawa — Le titre de Nortel Networks Corp. a chuté à un nouveau plancher hier matin, après avoir subi une décote de la maison de courtage UBS Warburg, qui a réduit ses prévisions sur les actions du premier fabricant mondial d'équipements de télécommunications.

Le titre de Nortel a ainsi touché le plancher de 17,93 \$ à la Bourse de Toronto, soit bien en deçà de son plus bas précédent de 18,99 \$, pour ensuite clôturer la séance à 18,50\$. À la Bourse de New York, les actions de Nortel ont reculé jusqu'à 11,83\$ US, par rapport à creux précédent de 12,48 \$ US. Elles ont terminé la journée à 12,04 \$ US.

Autrefois vedette incontestée des marchés nord-américains, le titre de Nortel a perdu 86 % de sa valeur depuis son sommet de 124,50 \$ touché l'an dernier.

Le titre de l'équipementier canadien a récemment encaissé une série de décentes d'analystes, la plupart estimant que la faible demande des clients n'est pas à la veille de se raffermir. «En bref, il n'est vraiment rien sorti de la compagnie qui pourrait être tant soit peu considéré comme une bonne nouvelle depuis les quatre

derniers mois», a observé Paul Sagawa, analyste pour Sanford Bernstein.

Sagawa estime que le titre de Nortel n'a toujours pas atteint le fond du baril, et croit qu'il pourrait descendre aussi bas qu'entre 9 et 10\$ US. «Il semble que nous ne soyons pas prêts d'entendre de bonnes nouvelles pour la deuxième moitié de l'année — les discussions avec les fournisseurs de services et les dépenses en capitaux sont rompues, l'Europe semble s'affaiblir considérablement», a-t-il poursuivi. «Je ne suis pas optimiste.»

Nortel, qui a encaissé une importante perte au premier trimestre et a annoncé la suppression de 20 000 emplois, soit 21 % de ses effectifs, n'a pas fourni de prévisions sur ses prochains résultats trimestriels.

UBS Warburg a ajouté au pessimisme hier en réduisant ses cibles de profits et de cours sur Nortel. Les analystes d'UBS estiment que la faible demande dans le secteur des télécommunications se traduira par des deuxième et troisième trimestres pires que le premier. La maison de courtage a aussi indiqué qu'elle s'attendait à ce que Nortel sabre d'avantage ses effectifs.

«Étant donné que nous croyons que Nortel ne sera pas rentable avant le quatrième trimestre de 2001, nous ne serions pas surpris si de nouvelles réductions d'effectif s'ajoutaient aux 20 000 déjà annoncées», ont écrit les analystes Nikos Theodosopoulos et Michael Urlocker dans leur note de recherche.

Tremblements sur les parquets

Le principal indice de la Bourse de Toronto a perdu du terrain hier à la suite d'une décote de la maison de courtage UBS sur le titre de Nortel Networks, alors que de récents avertissements sur résultats de firmes américaines de semi-conducteurs font toujours trembler les investisseurs. Le TSE 300 a ainsi clôturé la séance en baisse de 36,55 points, soit 1,5 %, à 8091,82 points.

«Nortel a tout un impact sur le marché. Il a atteint son plus bas niveau en 52 semaines, a dit Connor Bill, vice-président pour BayStreetDirect.Com. Les gens ne s'attendent pas à de bonnes nouvelles de la part de Nortel pour un bon petit moment.»

Le secteur des produits industriels, au sein duquel sont re-

groupées la plupart des sociétés de la haute technologie, a cependant reculé de 1,7 %, alors que celui des mines et minéraux a cédé 1,4 %.

À New York, les valeurs américaines ont clôturé en baisse hier, plusieurs sociétés importantes ayant émis des avertissements sur leurs résultats au cours d'une des séances les moins animées de l'année à Wall Street. Cette semaine doit voir l'accélération des «confessions», c'est-à-dire lorsque les sociétés «avouent» que leurs résultats seront inférieurs aux prévisions, ce qui développe d'autant les craintes que le ralentissement économique des États-Unis aient beaucoup plus grevé les résultats des entreprises qu'on ne le pensait.

Le Dow Jones a perdu 54,91 points (0,5 %) à 10 922,09 points et le Nasdaq 44,32 points (2 %) à 2170,78 points. Le S&P-500 a cédé 10,58 points (0,8 %) à 1254,38 points.

Pour le moment, 459 sociétés ont averti que leurs résultats trimestriels seraient inférieurs aux prévisions au deuxième trimestre. Il y a un an à la même époque, elles n'étaient que 75, selon Thomson Financial. Pour l'instant 168 «profit warnings» ont été le fait de sociétés de la haute technologie.

Retour au travail chez Camco

LE DEVOIR

Après dix semaines de grève, les quelque 850 employés de l'usine montréalaise Camco reprendront le travail aujourd'hui, dans une marche symbolique. Les modalités de la nouvelle convention collective, qui accorde une large place à la bonification du régime de retraite, ont été acceptées hier dans une proportion de 77,6 %.

Les syndiqués membres du local 501 du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEPFTQ) étaient ainsi appelés à entériner une entente de principe conclue dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, sous l'œil d'un médiateur. La quarantaine d'employés de bureau, également membres de la FTQ, ont également accepté leur nouveau contrat de travail, dans une proportion de 75 %. «Le nouveau contrat contient des gains majeurs, notamment en ce qui concerne le régime de retraite et les salaires. La grève valait amplement la peine d'être faite et les membres ont prouvé qu'il fallait tenir une minute de plus pour gagner», a déclaré Alain Leduc, président de la section locale 501. La FTQ avait fait de ce conflit une

lutte exemplaire contre la multinationale américaine General Electric, propriétaire de Camco, a-t-il ajouté.

Ce long conflit n'a pas été sans créer de la dissidence. Une pétition a circulé parmi le personnel syndiqué, accusant justement l'exécutif syndical de faire de ce conflit un combat de principe au détriment des travailleurs et appelant à un vote sur les dernières propositions patronales. Des dissidents ont également multiplié l'envoi de courriels chez les médias.

Question de mettre un peu de relief à ce retour au travail, les grévistes, vêtus de leurs chandails et casquettes rouges, partiront de leur local de grève pour se rendre en chantant et en scandant des slogans à l'usine de l'Est de Montréal.

Le protocole de retour au travail ne prévoit aucune sanction. De plus, une centaine d'employés licenciés il y a un an vont récupérer leur emploi chez le fabricant d'électroménagers. La nouvelle convention collective, d'une durée de trois ans, prévoit une augmentation de salaire de 9,5 % pour la durée du contrat et une bonification de 5000 \$ pour les employés qui prendront leur retraite entre l'âge de 60 et de 61 ans.

Baisse de régime

(PC) — Pour un troisième trimestre de suite, l'utilisation de leur capacité par les industries a diminué, rapportait hier Statistique Canada, s'établissant à 84,1 %. Le taux compilé au 31 mars dernier se compare à ceux de 85,1 et 85,6 %, aux 31 décembre 2000 et 31 mars 2000 respectivement.

Ce recul sur les trois premiers mois de 2001 tient surtout au

matériel de télécommunications et, note l'agence fédérale, la baisse s'est produite ailleurs, soit dans le secteur forestier, les services publics et «plus de la moitié des groupes industriels de la fabrication». Les installations ont par contre tourné à plus haut régime dans l'industrie minière, tandis que la construction est restée stable.

Ouverture d'un parc industriel

Cinq entreprises investissent 21 millions dans le Bas-Richelieu

RMARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Sorel-Tracy — La région du Bas-Richelieu espère remonter la pente et connaître à nouveau une forte croissance économique avec la création du Parc industriel régional de Sorel-Tracy.

L'initiative a démarré du bon pied: cinq entreprises ont profité de l'inauguration du parc, hier matin, pour annoncer des investissements de plus de 21 millions. Ces investissements permettront de créer 112 emplois et d'en consolider 312 autres. «Vous avez les instruments pour réussir aussi bien et mieux qu'avant: un des plus beaux parcs industriels du Québec, un des mieux situés et un des mieux desservis», a déclaré le premier ministre du Québec, Bernard Landry, au cours de la cérémonie d'inauguration. «Je pense que nous ne pouvons pas manquer votre comp.»

C'est dans son budget de mars 2000 que M. Landry, alors ministre des Finances, avait annoncé la création d'un fond spécial de 21 millions pour relancer la région du Bas-Richelieu. Ce fonds a permis à la Corporation de développement des parcs industriels et du port de Sorel-Tracy de faire l'acquisition de terrains et de bâtiments qui appartenaient à Alstom Canada, pour la somme de 8 millions.

Le président du secteur de l'énergie d'Alstom Canada, Pierre Gauthier, a indiqué que l'entreprise n'utilisait plus ces installations parce que le marché de l'énergie n'était pas très actif au Canada et qu'il avait fallu s'ajuster. Or, le maintien de ces installations coûtait cher à l'entreprise en frais fixes, comme les taxes, le chauffage et l'électricité. «Si nous n'avions pas pu faire ce que nous avons fait avec la corporation, nous aurions démolé les bâti-

ments, ça n'aurait pas créé d'emplois, ça aurait réduit les taxes, a-t-il déclaré. Il n'y aurait pas eu d'effets positifs pour la région.»

Il a ajouté qu'Alstom y trouvait également son avantage. «Il y a tout lieu de penser que nous pourrions faire affaire avec des entreprises qui vont s'installer sur le site, a-t-il déclaré. C'est une proposition gagnante pour tout le monde.» Alstom elle-même a entrepris d'investir 12 millions pour agrandir un atelier et construire un centre administratif. Le projet permet de créer 40 emplois et de maintenir 300 autres.

Anciens bâtiments d'Alstom

Fabspec, une firme spécialisée dans l'usinage de pièces lourdes destinées notamment au secteur environnemental, investira 5 millions pour l'expansion de ses activités à Sorel-Tracy, ce qui entraînera la création de 60 emplois. Elle fera notamment l'acquisition de deux des anciens bâtiments d'Alstom.

Charcuteries Europol investira pour sa part 1 million afin d'acquies un bâtiment disponible, créant ainsi 12 emplois. Tracy Métal relocalisera sa production grâce à un investissement de 380 000 \$, ce qui permettra de consolider 12 emplois.

Enfin, Air Liquide Canada investira 2 millions dans la construction d'équipements d'approvisionnement en hydrogène. «Le jour n'est pas loin où nous retrouverons notre prospérité», a déclaré le maire de Sorel-Tracy, Marcel Robert. Le nouveau parc industriel portera le nom de Ludger-Simard, un des frères de la célèbre famille d'industriels de Sorel. Deux autres parcs industriels, plus petits, porteront les noms de ses frères Joseph et Edouard.

Les transporteurs aériens ont réalisé des bénéfices de 11 milliards en 2000

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les transporteurs aériens réguliers du monde ont enregistré un bénéfice d'exploitation de 11 milliards de dollars américains en 2000 malgré une «flambée des prix du carburant», a indiqué hier dans un communiqué l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Les transporteurs ont réalisé l'an passé des recettes de 328,7 milliards \$US, en hausse de 7,6 % par rapport à 1999, tandis que leurs dépenses totalisaient 317,7 milliards, en augmentation de 8,4 % sur l'année précédente. Le trafic aérien régulier était à la hausse de 8 % par

rapport à 1999, mais la progression de l'offre de transport a continué d'être limitée, souligne l'OACI, ajoutant que le taux d'occupation moyen des avions a atteint un niveau record, à 71 % pour l'ensemble des services de passagers.

«La flambée des prix du carburant... a eu une incidence négative sur les résultats financiers des compagnies du monde entier», même si seules celles des régions de l'Amérique latine-Caraïbes et du Proche-Orient affichent des résultats d'exploitation négatifs, a précisé l'OACI. Entre 1999 et 2000, les prix du carburant d'aviation ont augmenté de près des deux tiers en moyenne, souligne l'organisation.

Relais d'affaires

RELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

LAURENTIDES / SAINTE-ADELE
HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Chambres magnifiques et salles de réunion confortables dans un cadre exceptionnel à Sainte-Adèle, Restaurant couronné *Table d'Or du Québec en 1998* et *America's Top Table 1998 numéro 1 au Québec par Gourmet Magazine*, fine cuisine régionale et carte des vins élaborée, toutes les activités à proximité.

www.leaualabouche.com 450-229-2991

MONTÉRÉGIE
SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU
HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. (514) 856-7787

Pour annoncer, contactez Jean de Billy au 985-3322 ou 1-800-363-0305 jdebilly@ledevoir.com

MÊMES PROBLÈMES
UNE SOLUTION
LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.devp.org

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

NOMINATION



Monsieur Jean-Marc Proulx, président du conseil d'administration de Génome Québec, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Paul L'Archevêque au poste de président-directeur général de Génome Québec.

M. L'Archevêque œuvre dans le milieu pharmaceutique depuis 1977; il y est d'ailleurs reconnu pour ses idées novatrices, sa détermination et la qualité de son leadership. Depuis 1995, il occupait le poste de premier vice-président à la commercialisation chez Glaxo Wellcome, devenue Glaxo SmithKline à la suite de la fusion avec SmithKline Beecham. Précédemment, il s'était vu confier la responsabilité de vice-président et directeur général de la division du Québec, incluant la création du Bureau d'affaires du Québec. Il siège également au conseil d'administration de nombreux organismes, dont Canvac — grand projet canadien sur les vaccins et l'immunologie — et PharmaVision Québec — table de concertation du milieu biopharmaceutique québécois dont il assume la présidence.

Titulaire d'une maîtrise en sciences biologiques de l'Université de Montréal avec spécialisation en neurophysiologie, M. L'Archevêque possède une formation et une expérience qui font de lui le candidat idéal pour relever l'immense défi que représente Génome Québec pour la communauté scientifique.

Génome Québec est un organisme qui vise à créer, ici au Québec, une infrastructure scientifique et éthique en génomique et protéomique de classe mondiale. Ce centre de génomique collaborera avec un grand nombre de partenaires incluant les gouvernements du Québec et du Canada, de même que leurs organismes, le secteur privé ainsi que des fondations nationales ou internationales. Il jouera un rôle mobilisateur en recherche en génomique dans les domaines de la santé humaine, de l'agriculture, de l'environnement, de la foresterie et des pêches.



Génome Québec

SIDBEC

SUITE DE LA PAGE B 1

D'une part, Sidbec a contribué à fournir des emplois bien rémunérés à des milliers de Québécois pendant trois décennies, tant à ses installations de Contrecoeur et de Port-Cartier que dans ses mines à

Gagnon, une ville de la Côte-Nord aujourd'hui fermée.

De plus, certaines opérations comme la fabrication de tôle galvanisée, en collaboration avec Dofasco, ont été très rentables et ont été installées pour des pertes dans d'autres secteurs.

TAUX GARANTIS
PENDANT
10 ANS

De 3,80 %

la première année

Jusqu'à

7,50 %

la dixième année

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent des **taux progressifs** des plus avantageux **garantis pendant 10 ans**. Votre **capital** est aussi **garanti sans limites** par le gouvernement du Québec. De plus, elles vous permettent de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont **remboursables chaque année** à leur date anniversaire. Pour une réponse judicieuse toute l'année, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Boni +1 %
la première année
pour les nouveaux
fonds REER



1 800 463-5229
Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES
OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
Placements Québec

Téléphone: 985-3344
Télocopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



AVIS PUBLIC

Consultation générale

Encadrement du secteur financier du Québec

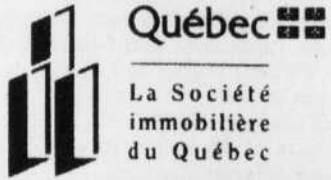
Le 2 mai 2001, le Gouvernement du Québec a constitué le Groupe de travail sur l'encadrement du secteur financier.
Le Groupe de travail sur l'encadrement du secteur financier est chargé d'analyser la structure actuelle d'encadrement du secteur financier au Québec et de formuler des recommandations visant à l'améliorer au niveau des organismes d'encadrement.

Les mémoires doivent être de format lettre accompagnés d'un sommaire d'au plus trois pages pour les mémoires de quinze pages et plus. Tous les documents qui seront transmis dans le cadre de la présente consultation seront considérés comme publics.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: M^{me} Gisèle Gauthier, secrétaire du Groupe de travail sur l'encadrement du secteur financier, 700, Boul. René-Lévesque Est, 30^{ème} étage, Québec (Québec), G1R 5A9.

Téléphone: (418) 644-0442
Télocopieur: (418) 646-7610

Courriel: Gisele1.Gauthier@finances.gouv.qc.ca



APPELS D'OFFRES

La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

QUÉBEC (1)

Dossier 84352001

Réfection des trottoirs au 1200, route de l'Église, Sainte-Foy (Québec).

Clôture: 2001-06-28 à 15 h à Québec.

Dossier 87511400 *

Services professionnels d'ingénieurs en mécanique et électricité au 475, rue Saint-Amable, Québec (Québec).

Clôture: 2001-06-14 à 15 h à Québec.

Dossier 87512200

Acquisition d'un générateur d'eau glacée de 200 tonnes au 5700, 4^e Avenue Ouest, Charlesbourg (Québec).

Garantie de soumission: 10 000 \$

Clôture: 2001-06-26 à 15 h à Québec.

Dossier 87512300

Acquisition d'un système d'apport d'air neuf et d'évacuation de 2600 L/s au 5700, 4^e Avenue Ouest, Charlesbourg (Québec).

Garantie de soumission: 3 000 \$

Clôture: 2001-06-26 à 15 h à Québec.

Dossier 87514100 **

Nettoyage, réparation et rejointoiement des panneaux de béton au 875, Grande Allée Est, Québec (Québec).

Garantie de soumission: 24 000 \$

Clôture: 2001-07-03 à 15 h à Québec.

Dossier 87514400

Services professionnels de gérance de construction (ISO 9002) au 835, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec).

Garantie de soumission: 20 000 \$

Clôture: 2001-06-27 à 15 h à Québec.

MONTREAL (2)

Dossier 83794301

Réfection des toitures et des murs extérieurs au 10, rue Gale, Ormstown (Québec).

Garantie de soumission: 16 000 \$

Clôture: 2001-06-26 à 15 h à Montréal.

Dossier 87067700 (2) et (3)

Entretien ménager au 545, boul. Curé-Labelle, Laval (Québec).

Garantie de soumission: 2 300 \$

Clôture: 2001-06-26 à 15 h à Montréal.

Dossier 87291800 *** (1) et (2)

Services professionnels en suivi et contrôle des travaux mécaniques et électriques (ISO 9001) au 201, avenue Viger Ouest, Montréal (Québec).

Clôture: 2001-06-21 à 15 h à Montréal.

Dossier 87385700 ***

Services professionnels d'ingénieurs en mécanique et électricité et surveillance de chantier (ISO 9001) au 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Clôture: 2001-06-21 à 15 h à Montréal.

Dossier 87385800 ***

Services professionnels en architecture au 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Clôture: 2001-06-21 à 15 h à Montréal.

Dossier 87511100

Aménagement au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec).

Garantie de soumission: 9 000 \$

Clôture: 2001-06-26 à 15 h à Montréal.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - NORD-DU-QUÉBEC (4)

Dossier 86842700

Remplacement de bardeaux d'asphalte et enlèvement de la cheminée au 123, 2^e Rue Ouest, Macamic (Québec).

Clôture: 2001-07-04 à 15 h à Rouyn-Noranda.

ESTRIE (5)

Dossier 81384801

Resurfacement du plancher de béton au 520, rue Saint-Jacques, Napierville (Québec).

Clôture: 2001-06-28 à 15 h à Sherbrooke.

OUTAOUAIS - LAURENTIDES (6)

Dossier 86592600 ****

Entretien ménager au 75, rue Saint-François, Hull (Québec).

Garantie de soumission: 1 650 \$

Clôture: 2001-07-13 à 15 h à Hull.

Dossier 87511900 (2)

Aménagement au 40, Montée Meunier, Saint-Jérôme (Québec).

Garantie de soumission: 10 000 \$

Clôture: 2001-06-27 à 15 h à Montréal.

Sont admis à soumissionner, les firmes ayant une place d'affaires dans la région administrative de la Capitale-Nationale (03).

** Les documents seront en vente à compter du 14 juin 2001.

*** Sont admis à soumissionner les firmes ayant une place d'affaires dans la région administrative de Montréal (06).

**** Les documents seront en vente à compter du 13 juin 2001.

Vente des documents CIEC 1-800-482-2432 (construction) et MERX 1-800-964-6379 (biens et services).

Les documents de soumission peuvent être consultés aux associations de la construction régionales (projets de construction) et aux adresses suivantes

- (1) Bureau des soumissions 675, boul. René-Lévesque Est, 1^{er} étage, bureau 100, Québec (Québec) (418) 643-5484.
(2) Bureau des soumissions 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec): H2P 1E2, (514) 873-5485, poste 5622.
(3) Direction régionale de Montréal (bureau de Laval), 2800, boul. Saint-Martin Ouest, RC02, Laval (Québec), H7T 2S9, (450) 680-6108.
(4) Direction régionale Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec, 1, rue du Terminus Est, 2^e étage, Rouyn-Noranda (Québec), J9X 3B5, (819) 763-3146, poste 221.
(5) Direction régionale Estrie, 200, rue Belvédère Nord, bur. 4.02, Sherbrooke (Québec), J1H 4A9, (819) 820-3193, poste 230.
(6) Direction régionale Outaouais-Laurentides, 170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur. 8400, Hull (Québec), J8X 4C2, (819) 772-3052.

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet.

www.siq.gouv.qc.ca

Avis public



Service du greffe

Règlement

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 17 avril 2001, a adopté le règlement suivant:

01-077 Règlement autorisant un emprunt de 2 367 781,55 \$ pour dépenses en capital

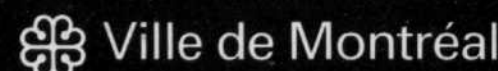
Ce règlement a été approuvé partiellement, par la ministre des

Affaires municipales et de la Métropole, le 6 juin 2001, pour un montant de 1 489 779 \$, à l'exception des points 2.1 et 5.1 de l'annexe A de ce règlement.

Montréal, le 12 juin 2001

Diane Charland, Greffière

Avis public



Service du greffe

Étude d'un programme de développement

Erratum

Dans la parution de son avis public du 6 juin dernier, selon une Étude d'un programme de développement, une erreur s'est glissée.

En effet, dans la 1^{re} colonne, à la 3^e ligne on aurait dû lire le numéro civique suivant:

- 110 avenue des Pins Ouest

au lieu de 100 avenue des Pins Ouest

Nous vous prions de vouloir nous excuser des inconvénients que cette erreur aurait pu causer.

Montréal, le 12 juin 2001

La greffière, Diane Charland

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS



APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET: RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE École Dalbé-Viau 740, Esther-Blondin Lachine (Québec) H8S 4C4

PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

1100, boulevard Côte-Vertu Ville Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1 (Service des ressources matérielles)

ARCHITECTE: BARCELO & LANEL

300, Marcel-Laurin, bureau 24 Ville Saint-Laurent (Québec) H4M 2L4 Téléphone: (514) 748-5772

DOCUMENTS: Les documents sont disponibles à compter du 13 juin 2001, au Centre d'information électronique de la Construction, sur réservation téléphonique, au numéro de téléphone suivant: 1-800-482-2432.

GARANTIE DE SOUMISSION: 10 % du montant total de la soumission (toutes taxes incluses) - chèque visé ou cautionnement valide pour 60 jours, à l'ordre du propriétaire.

VISITE DES LIEUX: Le mercredi 20 juin 2001, à 10 h 30.

Un cautionnement d'exécution et cautionnement pour matériaux, gages et services correspondant à 50 % du prix du contrat seront exigés à la signature du contrat. Le montant de ces garanties sera de 10 % du prix du contrat s'il s'agit de chèques visés.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

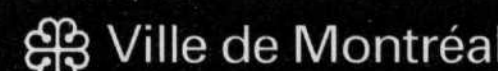
RÉCEPTION DES SOUMISSIONS: Aux services des ressources matérielles - immobilisations, au 1100, boulevard Côte-Vertu à Saint-Laurent (H4L 4V1), jusqu'à 14 h 00, heure en vigueur localement, le jeudi 28 juin 2001, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

Pierre Grou

Directeur général

Ville Saint-Laurent, le 12 juin 2001

Avis public



Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 6 juin 2001, a édicté les ordonnances suivantes:

919 Ordonnance relative à l'événement «La Carifesta, 2001»

920 Ordonnance relative à l'événement «Dévoilement de la caravane «Clara»»

921 Ordonnance relative à l'événement «Tournoi de volleyball»

922 Ordonnance relative à l'événement «Fêtes du réemploi de l'Éco-quartier Pierre-De Coubertin»

923 Ordonnance relative à l'événement «Calendrier officiel saison 2001 Midget AA et Junior AA: Association sportive de Ville-Marie»

924 Ordonnance relative à l'événement «Les Midis Sun Life»

925 Ordonnance relative à l'événement «Centre de pratique du golf / Sports Montréal inc.»

926 Ordonnance relative à l'événement «125^e anniversaire du parc du mont-royal»

927 Ordonnance relative à l'événement «103^e anniversaire de l'indépendance des Philippines»

928 Ordonnance relative à l'événement «Fête du réemploi de l'Éco-quartier Rivière-des-Prairies / Marc-Aurèle-Fortin»

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)

7 Ordonnance sur la circulation des motocyclettes dans le parc Jean-Drapeau

Règlement sur la circulation et le stationnement (C-4.1, a. 3, par. 8)

890 Ordonnance relative à l'événement «La Carifesta, 2001»

891 Ordonnance relative à l'événement «2 concerts de musique de chambre (Orchestre I Musici de Montréal)»

892 Ordonnance relative à l'événement «2 spectacles - Les Sortilèges danse folklorique»

893 Ordonnance relative à l'événement «Productions Flamenco»

894 Ordonnance relative à l'événement «3 soirées de musique - Orchestre Métropolitain»

895 Ordonnance relative à l'événement «Many Ways: Eval Manigat»

896 Ordonnance relative à l'événement «4 soirées de musique et de cinéma (Vues d'Afrique)»

897 Ordonnance relative à l'événement «Daryelle Belzile»

898 Ordonnance relative à l'événement «3 soirées de spectacles de musiques et traditions du monde»

899 Ordonnance relative à l'événement «Chasse-Galerie»

900 Ordonnance relative à l'événement «Mohenoj Daro»

901 Ordonnance relative à l'événement «Montréal Danse»

902 Ordonnance relative à l'événement «Événement de danse (Grands Ballets Canadiens)»

903 Ordonnance relative à l'événement «Événement de danse (Ballet jazz de Montréal)»

904 Ordonnance relative à l'événement «Shakespeare in the Park»

905 Ordonnance relative à l'événement «Tournoi de volleyball»

906 Ordonnance relative à l'événement «Fêtes du réemploi de l'Éco-quartier Pierre-De Coubertin»

907 Ordonnance relative à l'événement «Les Midis Sun Life»

908 Ordonnance relative à l'événement «Centre de pratique du golf / Sports Montréal inc.»

909 Ordonnance relative à l'événement «125^e anniversaire du parc du mont Royal»

910 Ordonnance relative à l'événement «103^e anniversaire de l'indépendance des Philippines»

911 Ordonnance relative à l'événement «Fête du réemploi de l'Éco-quartier Rivière-des-Prairies / Marc-Aurèle-Fortin»

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8)

43 Ordonnance relative à l'événement «125^e anniversaire du parc du mont Royal»

Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1, a. 22)

Montréal, le 12 juin 2001

La greffière

Diane Charland

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT: MICHEL PELLERIN

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE BIENS RAICES S.A. Partie demanderesse

MARCAGA COMPANIA NAVIERA S.A. Partie défenderesse

ASSIGNATION PAR ORDRE DE LA COUR

ORDRE est donné à MARCAGA COMPANIA NAVIERA S.A. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame Est, Montréal et district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Le Devoir.

Une copie de la déclaration, selon la procédure alléguée, avis à la partie défenderesse, annexé 1 (art. 119 et 813.5) a été remise au greffe du tribunal à l'intention de MARCAGA COMPANIA NAVIERA S.A.

Lieu: Montréal

Date: Le 6 juin 2001

MICHEL PELLERIN GREFFIER ADJOINT

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC (Chambre civile)

NO: 480-22-001970-002 NETTOYEUR SHEFFORD INC. Partie demanderesse

GORDON JOHNSON "VILLA PASCAL" Partie défenderesse

AVIS LÉgal. Prenez avis que le 27^{ème} jour de juin 2001, à 10h00 au domicile et place d'affaires de la partie défenderesse GORDON JOHNSON "VILLA PASCAL", au 21, rue St-Pascal à Verchères, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télécopieur digital de marque Panasonic, 4 refroidisseurs à eau de marque Oasis, 1 litresse Moffat, 1 poêle à bois Moffat, 1 laveuse Minor et 1 sècheuse Connor pour usage commercial, 11 Lazy Boy de divers modèles, 1 set de chambre en bois blanc comprenant 4 mcs, plusieurs sommiers et matelas, mobiliers divers (chaises, tables, bibliothèques, bureaux, divan-lit, chaises bergantes), équipement de bureau, vaisselle et ustensiles divers. LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISÉ. Sorel, ce 7 juin 2001. CLAUDE BOIVIN, LAFRAMME, REED & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 450-746-2896.

Avis de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de:

LA POMMERAIE DE DUNHAM INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 4470, Chemin Godbout, Dunham (Québec) JOE 1M0.

Faillite

Avis est par les présentes donné que LA POMMERAIE DE DUNHAM INC. a fait cession le 31^{er} jour de mai 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22^e jour de juin 2001, à 10 h, au PALAIS DE JUSTICE, 77, rue Principale, Salle D, Granby, Québec.

Ce 5^e jour de juin 2001.

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC. SYNDIC

RICHARD PRIMEAU, C.A. OP. Syndic Administrateur

1695, boul. Laval Bureau 410 Laval, Québec H7S 2M2

Tel. (450) 975-1030 1-877-670-1040

Téloc. (450) 975-8171

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344

Fax: 985-3340

Sur Internet:

ÉCONOMIE

La demande de logements neufs a augmenté de 0,4 % à Montréal

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La demande de maisons neuves reste soutenue, comme le montre l'indice d'avril, en avance de 0,3 % sur le mois précédent et de 2,7 % comparé à avril 2000.

À Montréal, l'indice atteignait 113 en avril, soit 0,4 % de plus qu'en mars et 5,3 % de mieux qu'en avril 2000; le point de référence de 100 avait été fixé à l'année 1992, pour cet indice qui chiffre les prix demandés par les entrepreneurs.

À Québec, à 104,4 en avril, il ne bougeait pas en écart mensuel et

il grimpeait de 2,1 % sur une durée de 12 mois; à Toronto, il était à 108,8 pour des gains de 0,2 et 2,4 % sur les mêmes durées. Le plus fort bond mensuel est observé dans l'Ouest, à Regina, soit 2 % de mars à avril; il est de 3,3 % sur un laps de 12 mois. La plus grosse augmentation annuelle se produit à Ottawa-Hull, soit 15 %, tandis qu'elle est de 0,5 % sur un mois.

En écart mensuel, l'indice montrait dans 12 des 21 centres urbains recensés par l'agence fédérale. La cherté des matériaux (bois, isolant et plâtré) a été le principal facteur d'augmentation.

EN BREF

Transistor ultra-rapide

(AFP) — L'américain Intel a mis au point des transistors ultra-rapides et ultra-minces permettant de fabriquer des puces de 20 Gigahertz (GHz), qui pourraient ouvrir de nouvelles perspectives à l'industrie des semi-conducteurs. Ces transistors ont une taille de 20 nanomètres (0,02 micron), soit une épaisseur de quelques atomes seulement, a indiqué Intel dans un communiqué. Le numéro un mondial de microprocesseurs espère ainsi fabriquer d'ici 2007 des puces pouvant contenir un milliard de transistors et offrant une fréquence d'horloge de 20 GHz. Avec 42 millions de transistors, le Pentium 4, le microprocesseur le plus puissant d'Intel actuellement, ne réalise que 1,7 milliard d'instructions à la seconde, soit une fréquence de 1,7 GHz.

le Fonds investit dans un abattoir

(Le Devoir) — Le Fonds de solidarité FTQ et la Société de crédit agricole ont annoncé la reconstruction de l'abattoir de la Ferme des Becs-Fins, entreprise spécialisée dans l'abattage et la découpe de volailles et de gibiers d'élevage. C'est un projet de plus 5,2 mil-

lions. Établie à Mirabel, la Ferme des Becs-Fins avait déjà bénéficié, en 1999, d'un investissement du Fonds de solidarité FTQ afin de procéder à l'agrandissement de l'abattoir et à l'acquisition d'équipements. Le 20 avril 2000, alors que les travaux venaient d'être complétés, un incendie accidentel détruisait totalement l'abattoir.

Japon: croissance plus faible que prévu

(AP) — L'économie japonaise n'a enregistré qu'une croissance de 0,2 % pour le premier trimestre 2001, bien loin de l'objectif de 1,2% de croissance annuelle que s'était fixé le gouvernement. Les statistiques établies par le gouvernement pour le PIB montrent que le Japon a encore une longue route à parcourir avant de pouvoir espérer sortir du ralentissement économique qui frappe le pays depuis plus de dix ans. L'économie japonaise a donc enregistré une croissance de 0,9 % en tout pour l'année fiscale se terminant en mars, bien en dessous du but que s'était fixé le gouvernement. Pour l'année fiscale 2001 commencée en avril, le gouvernement s'est fixé un objectif de 1,7% de croissance, une prévision jugée ambitieuse par les experts.

Fusions dans le transport ferroviaire

Washington se montrera plus sévère

PRESSE CANADIENNE

Washington — L'organisme de réglementation du transport de surface aux États-Unis a fait savoir, hier, qu'il se montrera plus sévère dans son analyse des projets de fusion entre transporteurs ferroviaires de grande taille.

Le Surface Transportation Board (STB) a rendu publiques ses nouvelles règles la journée même où prenait fin le moratoire de 15 mois qu'il avait lui-même imposé pour pouvoir se pencher sur l'impact des fusions entre grands transporteurs. Ce moratoire avait ainsi fait avorter le projet de regroupement du Canadien National et de Burlington Northern Santa Fe, qui aurait créé le plus important transporteur ferroviaire en Amérique du Nord.

Les nouvelles règles du STB, une division du département américain du Transport, concernent les transporteurs dont les revenus annuels sont supérieurs à 250 millions \$ US. Le STB a justifié sa décision de se montrer plus sévère dans son analyse des projets de fusion par le fait qu'il n'y a plus, à son avis, de surcapacité dans l'industrie du transport de marchandise par trains, ainsi que par les inconvénients causés par

les précédents regroupements.

Ainsi en 1996, la difficile intégration des transporteurs Union Pacific et Southern Pacific aurait fait perdre 4 milliards à l'économie américaine. «Pour les prochains projets de fusion, le fardeau de la preuve sera plus grand pour les parties qui tenteront de prouver que leur regroupement est dans l'intérêt public», a précisé le STB.

Le président-directeur général du CN, Paul Tellier, a réagi favorablement, hier, aux nouvelles règles du STB. «Le CN se réjouit du fait que les règles adoptées aujourd'hui par le STB auront pour effet de hausser la barre en matière de qualité du service à la clientèle pour les futures fusions de chemins de fer», a-t-il indiqué par voie de communiqué. «Le CN se réjouit également du fait que le STB semble avoir prêté l'oreille à ses craintes et prévoit appliquer, de manière identique pour tous les demandeurs — aussi bien les sociétés américaines que les entreprises ayant leur siège social à l'étranger — des normes plus élevées en matière d'intérêt public. Si l'objectif de traiter de façon équitable les sociétés américaines et les entreprises ayant leur siège social à l'étranger se concrétise dans l'application de la réglementation, cela contribuera à stimuler la concurrence dans notre secteur», a ajouté M. Tellier.



La direction du CN a réagi favorablement aux nouvelles règles. ARCHIVES LE DEVOIR

L'OIT plaide pour le «travail décent»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Juan Somavia, a plaidé hier à Genève pour davantage de «travail décent», en présentant son rapport devant la Conférence internationale du travail, l'assemblée générale annuelle de l'OIT.

«Le message principal est: nous devons réduire le déficit global de travail décent», a déclaré M. Somavia, devant l'assemblée plénière de la Conférence, réunie jusqu'au 21 juin. Il y aurait actuellement, selon l'OIT, 160 millions de chômeurs déclarés dans le monde, mais un milliard de personnes sous-employées. Sur 100 tra-

vailleurs, six sont des chômeurs à plein temps et seize autres ne gagnent pas assez pour assurer à leur famille un niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté fixé à un dollar par personne et par jour.

Pour beaucoup, le travail décent est le moyen primordial de sortir de la pauvreté. Pour d'autres, c'est ce qui permet de réaliser des aspirations personnelles, explique le rapport de l'OIT. «Le travail décent, c'est pouvoir donner libre cours à l'esprit d'entreprise, recevoir une part équitable de la richesse que l'on a contribué à créer et ne pas subir de discrimination: c'est faire entendre sa voix sur le lieu de travail et dans sa communauté. Dans les cas extrêmes, c'est passer de l'état

de subsistance à celui d'existence», note-t-il.

C'est un concept large qui englobe aussi bien l'emploi, que les perspectives d'avenir, les conditions de travail, la possibilité de concilier travail et vie de famille, de scolariser ses enfants ou de se soustraire à l'exercice prématuré d'une activité économique et pour les femmes de choisir et de maîtriser leur vie. «Nous pouvons parfois nous sentir accablés par l'ampleur de la tâche», a poursuivi M. Somavia. «Moi-même, quelque fois, je ressens un sentiment de frustration quand j'observe la crise humanitaire qui frappe les travailleurs en Palestine et la suite d'assassinats de travailleurs en Colombie.»

Réduire le déficit de travail dé-

cent requiert des organisations d'employeurs et des syndicats de travailleurs plus forts, a estimé M. Somavia. «De même, nous devons travailler de concert avec les gouvernements pour nous assurer que les États font face à leurs responsabilités dans le monde du travail», a-t-il déclaré.

Aujourd'hui, seront lancés officiellement à Genève, dans le cadre de la Conférence, des programmes d'éradication des pires formes du travail des enfants en Tanzanie, au Népal et au Salvador. À cette occasion, le président tanzanien Benjamin Mkapa s'adressera à la Conférence, a annoncé M. Somavia. Selon l'OIT, il y aurait 250 millions d'enfants contraints de travailler dans le monde.

LE LEXUS RX 300 2001




En prime : l'admiration et l'envie de tous .

Vous savez déjà que le RX 300 est doté de caractéristiques spéciales comme un dispositif de contrôle du dérapage du véhicule, quatre roues motrices, un régulateur de traction et des freins ABS. Mais sachez qu'en optant pour l'achat ou la location-bail d'un RX 300 Édition limitée, vous en aurez encore plus pour votre argent, 2 250 \$ de plus, en fait ! Les deux versions comprennent : intérieur cuir, sièges avant chauffants, panneau de toit transparent et rétroviseurs à atténuation électrochromique. L'Édition Luxe a des garnitures en ronce de noyer, alors que l'Édition Sport, elle, est rebaussée de garnitures en aluminium brossé (et d'un aileron arrière). Inutile de dire qu'au volant, vous ferez l'objet de l'admiration et de l'envie de tous. Pour l'adresse d'un concessionnaire Lexus ou pour des renseignements : 1 800 26-LEXUS www.lexus.ca

LE RX 300 ÉDITION LUXE
575 \$* Au prix de
PAR MOIS 51 250 \$

LE RX 300 ÉDITION SPORT
585 \$* Au prix de
PAR MOIS 51 850 \$

À la conquête de la perfection. 

*Le taux d'intérêt de 5,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2001 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT : RX 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 5,9 % - Durée: 36 mois - PDSF : 51 250 \$ - Acompte ou échange équivalent : 9 900 \$ - Mensualité de location : 575 \$ - Dépt de garantie : 500 \$ - Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si contenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 3 juillet 2001. Le modèle peut être montré avec un équipement en option. *Le taux d'intérêt de 5,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2001 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT : RX 300 (Groupe C). Taux d'intérêt de 5,9 % - Durée: 36 mois - PDSF : 51 850 \$ - Acompte ou échange équivalent : 9 900 \$ - Mensualité de location : 585 \$ - Dépt de garantie : 500 \$ - Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si contenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 3 juillet 2001. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang



La réserve de sang: 5 jours
Groupes sanguins en demande aujourd'hui
B -
A -
Info-collecte: 832-0873

HORS-JEU

Où est Charlie?

Maintenant que les vroom vroom sont partis, il est temps de se pencher sur les choses importantes.

Restons quand même un moment dans le palpitant monde de l'automobile, car on apprend à l'instant que Jacques Villeneuve vient d'être embauché pour faire des publicités aux États-Unis visant à promouvoir le tourisme au Québec. Ce qui m'amène, comme j'en ai développé l'habitude au long d'une vie passée à cultiver un scepticisme sain et mesuré, à soulever quelques questions de la plus haute pertinence.



Jean Dion
♦ ♦ ♦

1) N'est-il pas vrai que 99% des Américains n'ont pas la moindre idée de qui est Jacques Villeneuve parce qu'ils ne le connaissent que sous le sobriquet de Jack Newtown? 2) N'est-il pas vrai que 99% des Américains pensent que «Formula 1» est le nom d'une lotion capillaire empêchant le grisonnement? 3) N'a-t-on pas déjà nos Expos, dont on a déjà tant entendu que la seule existence était une formidable vitrine dans toute l'Amérique du Nord quand les gens regardent le classement de balle et voient «Montréal», et tout ça? 4) N'aurait-il pas, conséquemment, coûté moins cher d'engager Jeff Torborg ou Rodger Brulotte?

Vous faites dans le produit dérivé sportif? Soyez heureux, car voici une autre occasion d'ajouter à votre collection de bébelles en tout genre, rapporte le USA Today. Dans les prochaines semaines, la compagnie Ford lancera le premier véhicule jamais baptisé du nom d'un sportif professionnel, à savoir Shaquille O'Neal, le pan de mur fait homme (7 pieds 1 pouce, 330 livres) des Lakers de Los Angeles que vous pouvez actuellement admirer en finale de la NBA si vous n'êtes pas trop pris par la tonte de votre gazon.

D'abord fabriqué en 500 exemplaires, le Ford Shaq SST Expedition est un 4 X 4 qui se détaillera 55 000 \$US. Entre autres accessoires faits sur mesure, des vitres teintées, des roues massives de 22 pouces, un système de son de 580 watts, un lecteur de disques compacts pouvant contenir 10 disques, un lecteur DVD et une télévision.

O'Neal, qui dit posséder «environ 15» autos et camions, est ordinairement vu comme un nom sûr dans le monde de la commandite parce qu'il ne fait pas trop de folies hors du terrain. Le mois dernier, il s'était toutefois placé dans l'eau chaude en déclarant sur les ondes d'une station de radio de Los Angeles qu'il avait couché avec le mannequin Cindy Crawford, la chanteuse Aaliyah et la joueuse de tennis Venus Williams (et que Crawford était, des trois, celle qui présentait le meilleur rendement). Devant les protestations des intéressées, il avait reconnu que c'était une blague — «tout le monde devrait savoir que je suis un humoriste» — et avait dû s'excuser publiquement.

Il a été impossible de savoir si le siège arrière du Shaq SST Expedition sera suffisamment spacieux pour qu'un gars de 7 pieds 1 pouce, enfin, vous pouvez faire ici votre propre gag salace.

Amant du sport et indécis quant à votre destination vacances de l'été? Ne cherchez plus. Déjà, le Temple de la renommée du baseball, situé à Cooperstown (N.Y.), relevait du lieu de pèlerinage. C'était sans compter la valeur ajoutée.

Pendant cinq mois, l'institution présentera en exposition un objet de culte, à savoir... le dentier de Ty Cobb, grand joueur du début du siècle (1905-28) et détenteur de la meilleure moyenne au bâton en carrière (.367) de l'histoire du baseball majeur.

Le dentier est la propriété d'une collectionneuse, Karen Shemonsky, qui l'a acquis lors d'un encan en 1999 pour la modique somme de 8000 \$US. «C'est toute une sensation, a-t-elle dit. C'était mon rêve. J'ai toujours voulu que le dentier se retrouve à Cooperstown.»

Vous voyez que si vous n'avez pas des rêves insensés, vous aussi pourriez les réaliser.

Il y a quelques jours, la Fédération internationale de patinage artistique a annoncé qu'à compter de la prochaine saison de patin de fantasia, certains mouvements seront passibles de pénalités. Les mouvements en question sont ceux que l'on considère comme «manquant de dignité» et ils entraîneront une suppression de 0,1 point à la deuxième note des concurrents.

«À la suite de nombreuses plaintes relatives au choix de mouvements au patinage en couple et à la danse sur glace, nous sommes préoccupés par le fait que l'on montre à la télévision et aux spectateurs présents des poses ou des postures qui manquent de dignité», a indiqué la Fédération dans un communiqué.

Ces mouvements «sont surtout accomplis par les dames et comprennent, par exemple, les grands écarts prolongés avec la tête en bas, de même que les grands écarts en position couchée à proximité de la glace [alors que les messieurs tiennent leur partenaire par les chevilles]».

Ici aussi vous pouvez faire votre propre gag salace, mais ne le racontez pas à n'importe qui.

Félicitations à Raymond Bourque pour sa belle coupe Stanley, mais surtout pour avoir réussi à dire huit fois «et puis euh» dans une entrevue d'après-match de 30 secondes samedi.

Lu dans le quotidien français L'Équipe, à propos de Kim Clijsters, finaliste à Roland-Garros (et perdante devant Jennifer Capriati), première joueuse belge à réaliser l'exploit: «De même, décrocher cette finale de Grand Chelem historique, pour elle comme pour la Belgique, la rend aussi exubérante qu'une assiette de moules-frites.»

Et enfin, dans la série «Où est Charlie?», la citation de la semaine appartient à John Underwood, trésorier des Packers de Green Bay et probablement élève à l'école de langues appliquées Jean-Perron, qui se prononçait sur la situation financière de l'équipe dans une entrevue au Milwaukee Journal Sentinel: «Nous ne sommes pas sortis du bois, mais il y a de la lumière au bout du tunnel.»
jdion@ledevoir.com

Les Expos commencent aujourd'hui une série contre les Yankees à New York

Torre commande le respect

Tim Raines a eu la chance d'endosser l'uniforme rayé des Yankees

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

New York — Une multitude de jeunes Américains ont rêvé un jour de porter l'uniforme des Yankees de New York. Il y a quelque chose de magique, de mystique presque, autour de cette équipe qui a remporté plus de championnats que n'importe quelle autre dans l'histoire du sport professionnel.

C'est une expérience unique que de devenir un jour un joueur des Yankees. C'était un peu la même chose avec le Canadien, mais au cours des dernières années, la «Flanelle» a perdu un peu de ses airs de sainteté.

Tim Raines a eu la chance et le privilège d'endosser l'uniforme rayé des Yankees. Il sait bien tout ce que cela peut représenter. «Quand on porte cet uniforme, on a l'impression de faire partie de l'histoire, a dit Raines. Il y a toute cette tradition, cette atmosphère spéciale qui entourent les Yankees.»

«Mais il y a aussi les responsabilités qui viennent avec l'uniforme. On s'attend à beaucoup de tous les joueurs qui le portent. Si on ne répond pas aux attentes ou si on ne donne pas toujours notre pleine mesure, le gérant, le grand patron, les gens des médias, les amateurs s'en rendront vite compte et vous chasseront de la ville.»

«Quand vous endossez l'uniforme des Yankees, on s'attend à ce que vous donniez tout le temps le meilleur de vous-même.»

Raines a joué pour les Yankees de 1996 à 1998. Il a eu la chance de participer à la conquête de la Série mondiale en 1996.

Il était déjà un vétéran quand les Yankees l'ont mis sous contrat. Raines n'a que de bons mots pour le propriétaire George Steinbrenner et pour le gérant Joe Torre.

«Tous les gars veulent jouer pour Joe Torre, a expliqué Raines. C'est un gars tout simple. Certains peuvent croire de l'extérieur qu'il inspire la peur. Mais ce n'est pas le cas. Il commande le respect. Il a une relation bien particulière avec les

joueurs. Avant lui, bien des gérants de cette équipe ont évolué dans la controverse. Joe fait confiance à ses joueurs. Il leur confie plein de responsabilités.»

«Certes, il y a beaucoup de vétérans dans l'équipe et quand Joe met leurs noms dans la formation, il s'attend à ce qu'ils sachent ce qu'on attend d'eux, qu'ils sachent ce qu'est leur rôle. C'est simple, on veut tout donner pour un gars comme Torre.»

Raines a toujours entretenu également de bonnes relations avec Steinbrenner, un gars qui a fait beaucoup parler de lui. «Je sais que certains jeunes l'appellent «Patron» ou «Monsieur». Moi je l'ai toujours appelé George. C'est sans doute parce que j'étais déjà un vétéran à mon arrivée avec les Yankees», a dit Raines.

«Je me suis toujours bien entendu avec lui. Le plus important dans son cas est qu'il veut gagner. Et il n'y a rien de mal à voir un propriétaire d'équipe qui veut gagner. Il y en a beaucoup qui ont de l'argent, mais qui ne le dépensent pas aussi bien que lui.»

«Quand on donne sa pleine mesure, il nous respecte. Mais quand il sent qu'un joueur ne fait pas tout ce qu'il peut pour gagner, il ne le garde pas très longtemps. Il ne fait pas d'esclandre dans le vestiaire comme certains le pensent. Mais on sait rapidement ce qu'il a à dire.»

Raines est conscient du fait que les Yankees forment une équipe très spéciale. Même avec les bons éléments, il n'est pas assuré qu'une équipe va gagner tout le temps. Les Yankees le font pourtant constamment. Steinbrenner et Torre y sont pour quelque chose. Ils ont bâti une famille.

«Il y a toujours beaucoup de vétérans au sein de cette équipe. Ils forment une famille en quelque sorte. Les jeunes s'y intègrent très bien. Chacun apprend rapidement ce qu'est son rôle, ses responsabilités. Quand on arrive avec les Yankees, on s'attend à aider l'équipe à gagner.»

«Et quand on a besoin d'un joueur, on va le chercher. On ne parle pas toujours d'une supervedette qui va vouloir être le numéro un. On parle plutôt d'un gars qui va bien se

fondre dans l'équipe et qui va être capable de faire le travail qu'on attend de lui. Il y a quelques années par exemple, les Yankees avaient besoin d'un voltigeur en fin de saison. Dans les journaux, on réclamait Sammy Sosa ou Juan Gonzalez. Les Yankees sont allés chercher Dave Justice. C'était le joueur idéal pour la situation. Il a fait exactement ce qu'on attendait de lui.»

Les Yankees ne connaissent pas un début de saison aussi étincelant qu'on était en droit de s'attendre. Leur fiche de 34-27 les laisse à deux matches des Red Sox de Boston au sommet de la section Est de la Ligue américaine. Dans le circuit, on ne parle d'ailleurs que des prouesses des Mariners de Seattle qui font cavalier seul dans la section Ouest avec une fiche incroyable de 48-13.

Mais il n'y a pas à craindre. Steinbrenner et Torre doivent déjà avoir à l'œil le ou les joueurs qui leur permettront de se battre pour les grands honneurs quand arrivera le mois d'octobre.

Par ailleurs, ce soir dans le premier match de la série, Tony Armas affrontera un ancien des Expos, le gaucher Ted Lilly. Demain, Roger Clemens fera face à un ancien des Yankees, Hideki Irabu.

Ce dernier avait déjà été traité de gros crapaud par George Steinbrenner quand il n'avait pas couru vers le premier but sur un jeu de routine en défensive au camp d'entraînement il y a quelques années.

Irabu n'a pas fait long feu avec les Yankees. «Irabu s'était plaint qu'il n'était pas traité comme tous les autres lanceurs, a commenté le gérant, Joe Torre. Je n'ai pas vraiment de réponse à lui offrir. J'ai tenté d'être juste. Mais il est évident qu'on donne une laisse plus longue aux vétérans. Nous n'avons pas discuté très longtemps. Pour moi, le fait qu'il n'était pas plus régulier au monticule demeure un mystère.»

À la décharge d'Irabu, il faut bien dire qu'il a bien lancé à ses deux départs depuis son retour au jeu, même s'il n'a pas encore remporté de victoire.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Philadelphie	37	24	607	—
Atlanta	34	27	557	3
Floride	30	31	492	7
New York	27	36	429	11
Montréal	24	39	381	14

	Section Centrale		Moy.	Diff.
	G	P		
Chicago	37	23	617	—
St. Louis	33	29	532	5
Houston	31	29	517	6
Milwaukee	30	30	500	7
Cincinnati	25	36	410	12 1/2
Pittsburgh	19	41	317	18

	Section Ouest		Moy.	Diff.
	G	P		
Arizona	38	25	603	—
Los Angeles	34	29	540	4
Colorado	32	30	516	5 1/2
San Francisco	31	32	492	7
San Diego	29	34	460	9

Hier

Atlanta à Toronto
Texas à Los Angeles

Aujourd'hui

Atlanta à Toronto, 19h05
Pittsburgh à Detroit, 19h05
Milwaukee à Cleveland, 19h05
N.Y. Mets à Baltimore, 19h05
Montréal à N.Y. Yankees, 19h05
Floride à Boston, 19h05
Philadelphie à Tampa Bay, 19h15
St. Louis à Kansas City, 20h05
Houston à Minnesota, 20h05
Cincinnati à Chicago White Sox, 20h05
Seattle au Colorado, 21h05
Oakland à San Diego, 22h05
Chicago Cubs en Arizona, 22h05
Texas à Los Angeles, 22h10
Anaheim à San Francisco, 22h15

LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Boston	36	25	590	—
New York	34	27	557	2
Baltimore	29	32	475	7
Toronto	29	33	468	7 1/2
Tampa Bay	18	44	290	18 1/2

	Section Centrale		Moy.	Diff.
	G	P		
Cleveland	39	21	650	—
Minnesota	39	22	639	1/2
Chicago	27	32	458	11 1/2
Detroit	25	34	424	13 1/2
Kansas City	22	40	355	18

	Section Ouest		Moy.	Diff.
	G	P		
Seattle	48	13	787	—
Anaheim	31	30	508	17
Oakland	30	31	492	18
Texas	21	40	344	27

Hier

Atlanta à Toronto
Texas à Los Angeles

Denver a fêté l'Avalanche



GARY C. CASKEY REUTERS

RAYMOND BOURQUE a finalement remporté la coupe Stanley à la conclusion de sa 22^e saison dans la Ligue nationale. Accompagné du capitaine Joe Sakic, Bourque portait fièrement le trophée à bout de bras devant des milliers de partisans venus célébrer hier la conquête de l'Avalanche du Colorado au centre-ville de Denver. «On n'avait qu'une chose en tête pendant toutes les séries et c'était Mississou 16W», a déclaré Sakic en faisant référence aux 16 victoires (Wins) qu'il faut pour mériter le prestigieux trophée. «On peut dire mission accomplie.» Un feu d'artifices a couronné un défilé dans les rues de la ville. «Je me souviens la dernière fois que nous étions ici, a dit Sakic. Ça faisait vraiment trop longtemps.» L'Avalanche avait gagné sa première coupe en 1996. La victoire de 3-1 de l'Avalanche lors du septième match de la finale samedi a permis à l'équipe de remporter la coupe Stanley. Il y avait des gens partout, notamment sur les balcons et dans les fenêtres des édifices le long du parcours. On lançait des confettis et des papiers de toilette et on criait «Roy, Roy, Roy». Plusieurs joueurs avaient des caméras vidéo pour filmer la foule qui les applaudissait. Le gouverneur Bill Owens a félicité l'équipe et le maire Weelington Webb a présenté deux nouvelles affiches de rue aux noms de Raymond Bourque Boulevard et Colorado Avalanche Boulevard. Il existe déjà une rue Patrick Roy à l'entrée du Pepsi Center.

EN BREF

Lareau élimine le 10^e favori à Londres

Londres (AP) — Sébastien Lareau a éliminé le 10^e favori, l'Israélien Harel Levy, 7-6, 3-6, 6-1, en première ronde du tournoi de Quenn's, préparatoire à Wimbledon. Greg Rusedski, anciennement de Pointe-Claire, a quant à lui défait son compatriote britannique Arvind Parmar 7-6 (5), 1-6, 6-2. Magnus Gustafsson (14^e) et Wayne Arthurs (16^e) sont les autres favoris à avoir progressé, tandis que David Sanguinetti (15^e) subissait la loi de Jan Siemerink, 6-3, 7-6 (3).

Greene court le 100m en 9,91 secondes

Athènes (AP) — Le sprinteur américain Maurice Greene, champion olympique du 100m, a couru la distance dans le temps canon de 9,91 secondes, hier soir, au Grand Prix d'athlétisme d'Athènes, en Grèce. C'est la deuxième fois cette saison qu'il passe en dessous de la barre des 10 secondes, après son chrono de 9,96 réalisé en mai au Grand Prix du Japon. A

Athènes, il a devancé le Trinidadien Alto Boldon (9,97) et l'Américain Bernard Williams (10,07). Greene ne s'est pourtant pas montré satisfait de sa performance, déplorant un «départ terrible» et un problème de genou. Détenteur du record du monde de la spécialité (9,79), qu'il a établi lors du Grand Prix d'Athènes en 1999, Greene s'est fixé comme objectif ultime de courir le 100m en 9,60.

Clarke rencontrera le clan Lindros

Toronto (FC) — Bobby Clarke rencontrera le clan Lindros cette semaine à Toronto. Le directeur général des Flyers de Philadelphie et son homologue des Maple Leafs de Toronto, Pat Quinn, pourraient rencontrer Carl Lindros, père et agent d'Eric, joueur autonome avec restrictions, qui a raté toute la saison dernière parce qu'il voulait être échangé. Clarke a indiqué au journal Philadelphia Daily News qu'il souhaite convaincre Carl Lindros et l'avocat de la famille Gord Kirke d'élargir la liste d'équipes au sein desquelles Lindros serait prêt à évoluer et de ne pas faire preuve d'exagération dans ses exigences salariales.

AVIS LÉGAUX

COMMUNAUTÉ METROPOLITAINE DE MONTRÉAL

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté les règlements suivants :

À SON ASSEMBLÉE DU 19 AVRIL 2001 :

1. Le règlement intérieur sur la procédure d'assemblée du Conseil (titre 1);

À SON ASSEMBLÉE DU 18 MAI 2001 :

- Le règlement modifiant le règlement intérieur portant sur la délégation de pouvoir au comité exécutif de la Communauté (titre 2) et sur le huis-clos des commissions (titre 3);
- Le règlement concernant les services de la communauté et établissant le champ de leurs activités;
- Le règlement constituant les commissions permanentes de la Communauté.

Ces règlements entrent en vigueur aujourd'hui et sont accessibles au siège social de la Communauté, 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal. ME NICOLE LAFOND, Secrétaire de la Communauté.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 27 juin 2001 à 9h30, sera saisi d'une demande d'autorisation pour exercer un usage conditionnel relativement au bâtiment situé au 3372, rue Workman. (S010545015)

L'autorisation permettra l'implantation de l'usage «bureau» au rez-de-chaussée du bâtiment, conformément au Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1).

Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à cette demande doit le faire par écrit au plus tard le 22 juin 2001, à l'attention de la greffière, hôtel de ville, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 12 juin 2001
Diane Charland
Greffière

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au Secrétariat de la Communauté urbaine de Montréal situé aux cours Mont-Royal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1407, Montréal, avant 12 heures à la date mentionnée ci-dessous pour :

CONTRAT 040-19-AE : Fourniture d'un service d'entretien et de conciergerie
Dépôt de soumission : 5 % du montant total de la soumission présentée
Date d'ouverture : 4 juillet 2001

Cet avis de parution et les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site MERX à l'adresse suivante : www.merx.cebra.com

Les documents peuvent être consultés, sans frais, au Service de l'environnement, sis au 12 001, boul. Maurice-Duplessis, Montréal H1C 1V3.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétariat de la Communauté urbaine de Montréal après l'heure fixée pour leur ouverture.

• CULTURE •

OPÉRA

Succès critique pour le Berlioz de Robert Lepage

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — Une semaine après la première, la *Damnation de Faust*, de Berlioz, mise en scène par Robert Lepage, s'affiche comme un des temps forts de la saison de l'Opéra Bastille.

Les amateurs, qu'ils soient attirés par le chef d'orchestre Seiji Ozawa, le ténor José van Dam, le metteur en scène canadien ou par l'œuvre réputée « impossible à monter » de Berlioz, ont pris d'assaut les guichets de l'opéra : il reste encore cinq représentations mais les places sont désormais introuvables.

Il est vrai que Lepage, « l'icône-icône », connu pour son inventivité, était fort attendu... La critique lui a réservé un accueil enthousiaste mais pas unanime, à l'image du public de la première, d'où avaient fusé des huées et des sifflets.

La critique la plus élogieuse est venue de la télévision. Dès le lendemain de la première, France 2, la principale chaîne publique, avait salué dans son grand journal de 20 heures la mise en scène « décoiffante » et les « prouesses visuelles stupéfiantes » de Lepage, venu « mettre fin à 150 ans d'échec et d'incompréhension ». « Triomphe, triomphe pour cette *Damnation* de Faust de Robert Lepage, avec la musique d'un certain Berlioz », avait lancé la critique de France 2.

Avec son « fabuleux livre d'images », sa « fresque éblouissante » (*Les Echos*), en créant pour Berlioz une « somptueuse BD », Lepage a donc réussi son entrée à l'Opéra de Paris.

La partie n'était pourtant pas gagnée d'avance. Comme l'a souligné *Le Monde*, en choisissant de présenter la *Damnation* sur une espèce de grand écran lui-même découpé en 24 cases, Lepage a pris un « risque maximal ».

« Il n'a pas choisi l'épure mais a soumis la partition de Berlioz à une foisonnante dramaturgie vi-

suelle faisant appel à des images vidéo, des acrobates, des danseurs », a écrit le quotidien.

Le *Figaro*, de son côté, a surtout attribué la réussite de cette *Damnation* au génie et au charisme du chef japonais Seiji Ozawa, qui fut « légitimement le grand triomphateur » de la première.

Le quotidien s'est toutefois empressé d'associer Lepage à ce succès, « n'en déplaise à certains spectateurs qui feraient mieux de tousser moins bruyamment ». Selon le journal, le travail de Lepage, son « entente extraordinaire » avec Ozawa, a marqué « les noces de l'œil et de l'oreille ». En relevant le « paradoxe du cinéma et de l'image immobile », le Québécois, a estimé *Le Figaro*, a touché « au cœur de l'ambiguïté de l'œuvre de Berlioz ».

Il reste encore cinq spectacles mais les places sont désormais introuvables

Notes discordantes

Dans ce concert de louanges, deux notes vraiment discordantes. Le quotidien *Liberation* a jugé que cette *Damnation* manquait d'âme. « Le dispositif scénique choisi n'aide pas à créer du déplacement autre que latéral et plombe un peu l'œuvre déjà statique », a fait valoir le quotidien. « On attendait autre chose de Lepage que cette platitude illustrative, consistant à animer les murs de projections dignes de sons et lumières d'autrefois, avec Christ de musée-hall et acrobates. »

La *Tribune* a été plus dure encore. « Lepage barbouille, Ozawa séduit », a tranché la critique du journal financier. « Lepage transforme cette *Damnation* en un livre d'images qu'il cherche par tous les (gros) moyens à remplir », a-t-il écrit.

« Pas un espace de la scène n'est laissé à la libre imagination. Tout doit être montré, explicité, illustré... Lepage est à Berlioz ce que Barnum est au cirque: une surenchère de clichés, une accumulation d'effets afin d'être sûr que le spectateur en aura plein les yeux. Un vrai torrent de tableaux rarement efficaces, souvent ridicules, constamment redondants. »

HERVÉ GAUVILLE ET ÉLISABETH LBOVICI
LIBÉRATION

Un parcours électif permettra aux amateurs de découvrir quelques œuvres exceptionnelles dans les « Giardini » et dans l'exposition internationale concoctée par le commissaire Harald Szeemann à l'Arsenal.

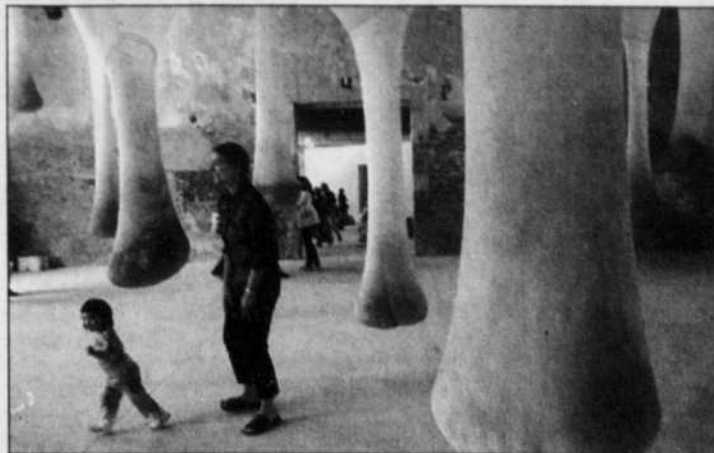
Au nom du père

Ce sont d'abord quelques photos du père, qui s'emparent du regard. Ces premières images en noir et blanc (le film était de mauvaise qualité et les tirages sont rayés) ont été faites par Richard Billingham (né en 1970) il y a onze ans, et il a désiré les voir en grand. Ce père au menton contracté, au visage serré, étendu dans son lit avec sa bouteille d'alcool au premier plan, est ici accompagné d'une photo de paysage, d'un vidéo passant sur un moniteur (la bouche du père en contre-jour, exhalant la fumée d'une cigarette) et d'une vidéo passant sur grand écran: deux doigts maltraités, aux ongles ébréchés, tapent en très gros plan sur une PlayStation. Billingham commente ainsi ces plans: « Quand j'étais petit, je détestais le paysage des Midlands. Mais j'ai reçu une éducation qui m'a irrémédiablement coupé de mon environnement familial et j'ai eu envie de le revoir avec nostalgie, en sachant que c'était fini, que j'étais séparé. » Richard Billingham produit ici cet acte de séparation en images, c'est-à-dire en affects.

Avec son compagnon George Bures Miller, Janet Cardiff propose, elle, une version d'intérieur de son travail. Après une interminable queue devant le pavillon canadien, les visiteurs, chaque fois au nombre de 18, pénètrent dans une salle de spectacle reconstituée. Assis sur deux rangées, ils sont placés devant un cinéma restitué à une échelle lilliputienne. Sur l'écran, un film en séquences haletantes. Dans les oreilles (tousjours nanties d'un baladeur), d'autres paroles se sursument, suffisamment troublantes pour que les auditeurs-spectateurs commencent vraiment à se demander dans quelles histoires ils sont tombés. Vue et ouïe ne fonctionnent plus à l'unisson et se mélangent les sens car, comme dirait Skip, l'écurie de Spirou et

Biennale de Venise

Parcours tout en stimulations



Un bambin court au milieu de *O Bicho* (L'Animal), une sculpture du Brésilien Ernesto Neto dressée dans l'Arsenal.

Fantasio, « les oreilles n'ont pas de paupières ».

Dessus dessous

Cela fait déjà longtemps que Gary Hill et Bill Viola sont reconnus pour les meilleurs vidéastes. Les retrouver ici, le premier dans le pavillon italien et le second à l'Arsenal, ne ressortit donc pas au registre de la découverte. Et pourtant, avec ces artistes-là, chaque fois l'expérience se renouvelle. Hill et Viola focalisent l'impact de leurs montages vidéo sur les distorsions du corps. Les aberrations produites par les miroirs, les lentilles ou les surfaces réfléchissantes, déforment ainsi le couple filmé par Viola. Un homme et une femme, cadrés tête-bêche lui au-dessus d'elle, s'inclinent vers un liquide dans lequel ils sont immergés jusqu'à mi-corps. Têtes, cheveux, cous, épaules, tout se mêle, s'étire, s'allonge, s'anamorphose à la manière d'un visage dont les larmes versées à la surface d'un lac dégragent l'image sans la dissoudre. Dans *Wall Piece*, Hill se projette à corps perdu contre un mur qui le renvoie comme une balle, dans un jeu de ping-pong pour lequel le regard de l'observateur fait office de raquette. Entre la vidéo et le corps s'échangent de la sorte des dialogues en forme de paroles pressées comme le sont quatre lèvres pour faire un baiser.

Plus loin, à près de 70 ans, ayant exposé dans le monde entier, jouissant de l'une des cotes les plus élevées du marché, Gerhard Richter n'a plus rien à prouver. Mais encore beaucoup à in-

venter, si l'on en juge par les six tableaux rhomboïdaux accrochés dans le pavillon central. D'abord commandée pour la cathédrale de Foggia, cette série de peintures a été refusée pour excès d'abstraction. Plus provocante que la pornographie, l'abstraction de Richter se présente pourtant sous la forme apparemment sereine d'un losange rouge minium. A ceci près que les côtés et les angles du cadre tordent la régularité d'un vrai losange et que les couleurs comportent trop d'accidents pour se ranger sagement dans la catégorie des monochromes. En contournant tout esprit de système, en s'appuyant sur les seules ressources de la peinture, et non plus, comme il l'a fait naguère, sur celles de la photographie, Richter réussit à exalter une nouvelle forme de minimalisme, débarrassée de toute orthodoxie.

Avoir deux maisons ou n'en avoir aucune peut rendre également fou. Gregor Schneider développe une autre folie des maisons. Il construit la sienne inlassablement comme s'il était impossible de loger son existence dans une demeure fixe. Et cette demeure en perpétuelle transformation ou, du moins, sa reproduction dans le pavillon allemand, constitue l'objet même de sa participation. L'idée selon laquelle penser, habiter et travailler sont les trois côtés d'un seul triangle n'est pas nouvelle. Elle est d'ailleurs illustrée par l'exposition, sur la Giudecca, de Mike Nelson qui construit une série de salles selon une architecture qui procure aux visiteurs

l'illusion de visiter un appartement original. Rien de tel avec l'artiste allemand. On grimpe un escalier, on se faufile dans un corridor étagé, on rampe sous un placard, une porte claque, une fenêtre se condamne et l'on finit par découvrir qu'on est en train de circuler dans un territoire qui est structuré comme un Inconscient, avec ses zones de recroquevillement, ses enfermements, ses fausses issues et ses successions de *double binds*. L'œuvre se confond avec le dispositif obsessionnel de ses préparatifs. Comme quelqu'un qui n'en finirait plus d'organiser son temps et son espace afin de pouvoir enfin se mettre au travail. Ce n'est plus du *work in progress* mais l'interminable protocole à la faveur duquel l'art et son habitat, un jour, deviendraient une seule et même chose.

Richard Serra et les confins

À échelle surhumaine, l'œuvre de Richard Serra (né en 1939) est composée de deux énormes sculptures faussement jumelles faites d'acier Cor-Ten, qui leur donne l'aspect d'une coque de paquebot (elles sont fabriquées dans des chantiers navals). La même opacité mate en qualifie la vision. Impossible, de l'extérieur, d'en deviner le plan ou l'espace interne. Comme un film, chacune d'elles est une séquence, impliquant le mouvement du visiteur. On est happé dans un couloir exigü, délimité par des parois d'acier, qui s'enroule plusieurs fois sur lui-même en spirale pour déboucher sur un volume intérieur. C'est l'expérience qui compte, comme un ralenti, et ses effets de torsion selon que les parois se referment ou s'écartent. Lecteur de la *Phénoménologie de la perception* de Merleau-Ponty (traduite en anglais en 1962), Serra donne à ressentir « une spatialité sans choses ». C'est-à-dire l'expérience physique d'espaces abstraits qui engagent le corps des pieds à la tête et au-delà encore.

49^e EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA BIENNALE DE VENISE
Aux Giardini et à l'Arsenal jusqu'au 4 novembre.
Web: www.labiennale.org.

MOSCOU: les orphelins de Lénine

Un documentaire de Patricio Henriquez et de Raymonde Provencher

VIVRE EN VILLE CE SOIR 21 h

Production : Macumba International

• À LA TÉLÉVISION •

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Tam Tam	Monde de Charlotte	Du Soda au Soda: l'humour déménagement	Réseaux	Le Téléjournal/Le Point	Sport	Découverte / Les éléphants... (23-18)				
TVA	Le TVA 18 heures	Tôt ou tard	Bec et Musée	Le bonheur...	Planète en folie / Sylvie-Catherine Beaudoin	Juste pour rire / Jean-Michel Anctil	Le TVA	Tôt ou tard	Sports / Lot. (23-19)	Salle d'urgence (23:25) / Pub (0:25)			
TO	Spirou	Zone X	Toute une vie / Patrick Dupond,	le talent insolent	Documentaires - Nature / Le Destin animal	Vidéaste recherché	Roman de l'Homme	La Période de questions	Attendez... (23:57)				
TQS	Le Journal (17:00)	Flash	Partis pour l'été	CNM	Cinéma / SECRETS DE FAMILLE (4) avec Veronica Hamel, Richard Kiley	Le Grand Journal	Flash	Partis pour l'été	Cinéma / POSSE: LA REVENGE DE... (5)				
RDI	RDI Junior	...Actions	Le Journal	...à l'écoute	Le Vrai Boris Eltsine	Le Téléjournal et Le Point	...à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	...artistes	Téléjournal			
TV5	Pyramide	Jrnl suisse	Journal	Tout le monde en parle / Laurent Baffie	Biographies / J. Stewart	Drôles de dames	Méga Construction	Cinéma					
D	Contact Animal	L'Égypte / Les Rois...	Cap sur les îles	Biographies / J. Stewart	Drôles de dames	Méga Construction	Cinéma						
VIE	...vedette	Copines...	Cinéma / LE TEMPS D'UNE ROMANCE (6)	Coup de cœur	Vivre à...	Copines...	Le Magazine Santé	Cinéma					
MP	Top5M+	Clip	VJ BBQ	Specimen	Clip								
MX	Coeur sentimental	Max Musique	Musicographie/Studio 54	Sur la scène / Blondie	...Lounge	Benezra	Musicographie/Studio 54	Max...					
VRAC TV	... (17:30)	Animorphs	Dawson	...galaxie	Radio Enfer	La vie à cinq							
TF	La Classe...	...Nanas	Kong	...Mimi?	Angela...	...le pire	Simpson	Angela...	Super Zéro				
RDS	Ce soir	Sports 30	Baseball / Expos - Yankees				Sports 30 Mag	...les lignes	Qc Courses	Les Gazelles			
HISTORIA	Hist. trains / Molson	L'Histoire à la une	Le Sang des autres	Cinéma / L'HAMEÇON (4) avec Kirk Douglas, Robert Walker	Châteaux	L'Histoire...							
SERIES +	Brigade des mers	Direction: Sud	Coroner Da Vinci	Chroniques de...	La Loi & l'Ordre	Sentiments							
CANAL Z	Total Recall	...nerdz	Technofolie	Métiers d'enfer	Destination: Lune	X Files							
EVASION	Golfs d'ici	Évasion...	D'ici &...	Le Touriste	...l'aventure	Carte...	Croisières... du monde	Le Vent...	D'ici &...	Vidéo Guide	Billet...		
TFO	Unique...	Voit	Panorama	Feu sacré	Tournants de l'histoire	Marie Curie, une femme honorable	Archimède	Panorama	Boîte...	Voit			
CBC	CBC News: Canada Now	Life & Times	Market...	Venture	DaVinci's Inquest	The National	Cinéma / TRIAL...						
CTV (Mont.)	Pulse	Access H.	Becker	JAG	Dark Angel	The Associates	CTV News	Pulse	Bridges				
GBL	... (17:30)	Canada...	Blackfly	E.T.	That 70s...	Titus	Jack & Jill	Prime Bus.	Sports	Arrest (0:07)			
TV0	Arts / ...	Dinosaur	Changing...	...Health	Studio 2	Reckless	Forbidden Places	On Stage	Studio 2				
ABC	News	ABC News	Spin City	Frasier	...to be a Millionaire?	Dharma...	G. Davis	NYPD Blue	News	... (23:35)	Politi. (0:06)		
CBS	News	CBS News	E.T.	AFI's 100 Years, 100	Thrills				Late Show (23:35)				
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Frasier	Kristin	Frasier	Kristin	Dateline NBC				
FOX	Sabrina	3rd Rock...	Seinfeld	Drew Carey	That 70s...	Titus	Dark Angel	Angel	Home...	Star Trek: Voyager			
PBS (33)	NewsHour	Business...	Anywhere...	The Living Edens	Secrets of Lost Empires				Cinéma / MEMPHIS BELLE (4)				
PBS (57)	BBC News	Night. Bus.	NewsHour	Masterpiece Theatre / Aristocrats (1/3)	Masterpiece Theatre / Aristocrats (2/3)				BBC News	Charlie Rose			
CTV (Corn.)	News	Wheel of...	Jeopardy	...to be a Millionaire?	The Associates	Cold Squad	CTV News	News	Open (0:05)				
A&E	Night Court	NewsRadio	Law & Order	Biography / Bill Bixby	IR: Cold Case Files	IR: Behind Bars	Law & Order	Biography					
BRAVO	Jazz Box: Shirley Eikhard	Videos	Jim Byrnes	Live at the Rehearsal...	Cinéma / JAILHOUSE ROCK (6) avec Elvis Presley	NYPD Blue	Homicide						
DISCOVERY	Crocodile Hunter	@discovery.ca	Wild Discovery	G. Hunters	Fire Station	...Greatest Mysteries	@discovery.ca	Crocodile...					
HISTORY	Great Train Stories	Tour of Duty	People's Century	Secrets of the Incas	Legends of History	Tour of Duty							
NEWSWORLD	BBC News	Sat. News	CBC News	Health...	CounterSpin	The National	Rough Cuts	CounterSpin	National				
SHOWCASE	ENG	Dead Man's Gun	Once a Thief	F/X	Cinéma / A LIKENESS IN STONE - PART 1 (4)	Cinéma							
LEARNING	The Storm of the Century	48 Hours / Eyewitness	Trauma - Life in the ER	Maternity Ward									
LIFE	Pet Project	Pet Friends	Shift TV	The Wave	Zoo Diaries	...Homes	Extra	The Lofters	Skin Deep	...for Love	Zoo Diaries	...Homes	Extra
TSN	Golf	Sportsdesk	Baseball / Braves - Blues	Sports					Sportsdesk		Golf	Boxing	
SPORTSNET	Sportscnt.	Last Word	Formula...	Hockey News	Spursdox / I. Thomas	National Sports Poll	Sportscentral Playoff Ed.	Cool Shots	Last Word	Sportscnt.			
YTV	Powerpuff	Sailor...	Saddle...	Caillin's...	Dragon Ball	Radio...	Big Wolf...	Student...	Freaky...	Goose.	...Witch	...Studio	...Served?
CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

DU SODA AU SODA: L'HUMOUR DÉMÉNAGE

Reprise d'un spectacle de variétés qui avait été présenté lors du déménagement du Club Soda à Montréal. Ce n'est vraiment pas la période idéale pour visionner des exclusivités...

Radio-Canada, 20h

VIVRE EN VILLE

Une autre reprise: un portrait de la ville de Moscou et des enjeux qui la traversent.

Télé-Québec, 21h

COUP DE CŒUR

De père en fils est un documentaire américain sur les relations père/fils.

Canal Vie, 21h

CHRONIQUES DE SAN FRANCISCO

Poursuite des aventures très olé olé du San Francisco des années 70.

Séries+, 21h



LE DEVOIR

CULTURE



Le Off est prêt



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LES QUATRE organisateurs du Off Festival de jazz — de haut en bas: Normand Guibeault, Jean Vanasse, François Marcarelle et Pierre St-Jak —, ont dévoilé hier au Lion d'or l'affiche de leur deuxième édition. Entre le 28 juin et le 8 juillet, pas moins de 160 musiciens et poètes prendront d'assaut les scènes de l'Alizé, du Cheval blanc et du Lion d'or, pour ce qui s'annonce comme l'aventure sonore de l'année.

Un bilan positif malgré les coups de théâtre

L'assistance moyenne en salle a augmenté d'environ 10 % par rapport à l'édition de 1999

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Malgré plusieurs accidents de parcours — l'«affaire» Lepage, les problèmes de visas de comédiens rwandais, l'annulation du spectacle *L'Hiver de force* — la direction du Festival de théâtre des Amériques (FTA) se dit «*extrêmement heureuse*» de la neuvième édition, qui se clôturait avant-hier, à Montréal.

«*Ce fut un autre rendez-vous mémorable*», a dit Marie-Hélène Falcon, directrice de l'événement, au moment des bilans, en fin d'après-midi, hier, au Monument-National. «*Les artistes et les spectateurs sont heureux les uns des autres. Le Festival s'est ouvert sur un chef-d'œuvre, Tambour sur la digue du Théâtre du Soleil, et s'est refermé sur un autre, La Face cachée de la lune, de Robert Lepage. Entre ces deux événements majeurs, le FTA a présenté des moments de bonheurs incomparables, des créateurs au sommet de leur art.*»

N'empêche, cette édition de l'événement bisannuel a également été marquée par quelques coups de théâtre dont la directrice se serait bien passée.

D'abord, la querelle entre Robert Lepage et les journalistes au sujet de son «droit» de ne pas en inviter certains à une conférence de presse organisée fin avril, avant même le début du FTA. L'affaire Lepage est finalement devenue l'affaire Lévesque quand l'ex-critique du *Devoir*, répondant à un défi lancé par le créateur, a levé le voile sur une partie des gestes illégaux qui ont mené à sa «démission» du journal en 1996. «*Le dernier mot au sujet de cette affaire appartient à Robert Lepage, dit Mme Falcon. Moi, je n'ai rien à ajouter.*»

La saga des visas

La saga des visas a ensuite mobilisé la direction et les artistes invités à la neuvième édition. La pression sur les autorités canadiennes, relayée par les médias, a porté des fruits. Les quatre comédiens d'origine rwandaise, refoulés dans un premier temps, ont pu obtenir leur droit d'entrée au pays pour participer à la présentation de *Rwanda 94*, sur le génocide de la dernière décennie. «*Nous avons gagnés, c'est formidable*», commente laconiquement la directrice.

Le dernier problème majeur est venu de l'annula-

tion *in extremis* des représentations de *L'Hiver de force*. L'adaptation du roman de Réjean Ducharme sera présentée au Théâtre du Nouveau Monde dans le cadre de sa prochaine saison.

Du point de vue de l'achalandage, par contre, la partie était gagnée d'avance. Avant leurs premières représentations, neuf des 17 spectacles affichaient complet. Cinquante-huit représentations sur 87 ont été jouées à guichet fermé. Quatre d'entre eux ont offert des suppléments, dont *La Face cachée de la lune*, qui se poursuit jusqu'à jeudi. L'assistance moyenne en salle a été de 90 % selon les organisateurs, une augmentation d'environ 10 % par rapport à l'édition de 1999. Au total, le FTA a écoulé 25 000 billets et attiré 3000 festivaliers de plus à ses événements connexes (rencontres avec les artistes, conférences de presse, etc). Environ 12 000 internautes ont visité le site du festival.

Montréal a accueilli 350 artistes d'ici et d'ailleurs pendant 18 jours. La participation des Amériques a encore une fois été réduite à la portion congrue dans ce festival pourtant dédié au théâtre de ce continent, l'axe Nord-Sud cédant maintenant le pas à l'axe Est-Ouest. L'édition 2001 comptait en fait une seule pièce de l'Amérique latine (celle de l'Argentin Federico Leon, *Mil Quinientos metros sobre el nivel de Jack*). «*C'est un peu inévitable*», commente alors Mme Falcon, qui corrige la lecture en rappelant la présence des pièces québécoises, canadiennes-anglaises et états-uniennes, finalement majoritaires. «*Le festival s'ouvre sur le monde et il faut faire des choix douloureux.*»

Le budget du FTA oscille autour de trois millions. «*C'est un minibudget par rapport à des événements semblables en Europe, qui peuvent facilement bénéficier d'enveloppes trois ou quatre fois plus importantes*, dit la directrice Falcon. *Et je ne parle pas d'événements majeurs comme le Festival d'Avignon...*»

La prochaine édition du FTA, la dixième, aura lieu du 21 mai au 7 juin 2003. D'ici là, en mai 2002, Montréal accueillera la quatrième édition de Théâtre du Monde, présentant quelques spectacles de la programmation du Carrefour international de théâtre de Québec.

Le bilan artistique de la neuvième édition du FTA sera présentée par la critique Hervé Guay, samedi, dans nos pages.

EN BREF

Bourses de la Fondation Langlois

(Le Devoir) — Ayant reçu un nombre record de dossiers — plus de 400 en fait —, la Fondation Daniel Langlois a annoncé qu'elle remettrait 1 million de dollars à 23 projets sélectionnés. Le troisième appel de projet de la Fondation a octroyé, de ce nombre, des subsides à sept organismes et artistes canadiens «*vois à la rencontre de l'art et de la science sur le terrain des nouvelles technologies*». Les cinq programmes de la fondation ont permis de reconnaître sept projets canadiens, six des États-Unis dont une collaboration États-Unis/Belgique et un chacun pour la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Inde, la Lettonie, la Bulgarie, le Pérou et les Philippines. Les sommes attribuées sont de 10 000 \$ à 80 000 \$. Une brève description de chaque projet est disponible sur le site de la fondation: www.fondation-langlois.org/fr/projets/list_2001.html. Des descriptions plus détaillées seront accessibles à la mi-juillet.

Répétition de la Saint-Jean

(Le Devoir) — Dans le cadre des festivités entourant la Fête nationale du Québec, le Comité organisateur invite la population à une répétition du défilé de nuit du 23 juin. Les 150 artistes, musiciens et artisans répéteront ce soir, dès 19h30, à l'aréna Raymond-Préfontaine, situé au 3175, rue de Rouen (à l'angle Préfontaine). Le défilé de nuit aura lieu quant à lui le samedi 23 juin, dès 21h15. Le défilé empruntera la rue Notre-Dame entre les rues McGill et De Lorimier. Le tout se terminera avec le traditionnel feu d'artifice qui illuminera le ciel en fin de parcours, près du pont Jacques-Cartier.

Moratoire aux Archives nationales

Un original vaut mieux que des versions numérisées tu les auras...

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Les Archives nationales du Québec décrètent un moratoire sur l'élimination de documents originaux après leur numérisation. La décision veut contrer les risques de perte de qualité lors de la conversion de données des archives québécoises.

Le moratoire concerne les organismes publics et parapublics (ministères, Société d'État, hôpitaux, CLSC, écoles etc.). La pause volontaire, décrétée le 25 mai, durera trois ans. La pertinence de reconduire la mesure sera réévaluée à l'hiver 2003-2004.

Le moratoire ne vise que l'élimination des originaux

«*Comme d'autres institutions nationales à travers le monde, nous constatons que la substitution numérique n'est peut-être pas la meilleure des solutions pour la conservation*», dit Normand Charbonneau, responsable de la numérisation à la direction des systèmes et technologies de l'information des Archives nationales. «*Soyons clairs: la numérisation demeure un formidable moyen pour diffuser l'information. Le moratoire ne vise que l'élimination des originaux, une pratique qui n'était d'ailleurs pas obligatoire ni même courante. À notre connaissance, aucun document de valeur n'a été détruit dans la foulée de la numérisation.*»

Bogues informatives

Jusqu'ici, l'élimination concernait essentiellement les documents administratifs ne présentant aucune valeur historique (comptes, pièces justificatives, etc). Le moratoire concerne les documents originaux à conservation permanente, mais aussi les documents administratifs («actifs» et «semi-actifs») dans la «machine» bureaucratique dont le format numérique devrait être conservé plus de dix ans.

À l'usage, les archivistes ont constaté que la technologie actuelle n'est pas assez fiable:

- La configuration des bits peut être corrompue par des bogues informatiques ou de mauvaises manipulations, ce qui entraîne une perte de qualité des images;
- Une nouvelle compression des formats peut altérer la configuration des bits;
- Les filigranes et d'autres éléments encryptés migrent particulièrement mal d'un support à l'autre;
- Un nouveau format de numérisation peut altérer l'intégrité et la qualité de l'image originale.

Seule une infime portion des quelque 25 kilomètres d'épaisseur de papier des Archives nationales a été numérisée. L'institution est d'ailleurs en train de définir son plan de numérisation qui pourrait être adopté avant la fin de l'année.

Le transfert vers d'autres supports demeure tout de même une nécessité devant l'accumulation himalayenne de documents. Les experts admettent donc la substitution d'une copie numérique aux documents originaux lorsqu'elle s'accompagne de la production d'un microfilm de conservation, cette technologie étant beaucoup plus fiable.

«*Les microfilms assurent une conversation pour au moins cinq cents ans*», explique M. Charbonneau. Le microfilmage peut d'ailleurs maintenant se réaliser à partir de l'image numérique, et vice versa.

Les Archives nationales du Québec doivent s'assurer de la conservation et de la mise en valeur des documents significatifs pour l'histoire du Québec. Selon la Loi sur les archives (1983), l'institution doit conserver et diffuser les archives historiques gouvernementales, civiles et judiciaires. Elle doit aussi conseiller les organismes publics dans la gestion de leurs archives et promouvoir la conservation des fonds privés. «*Nous ne pouvons forcer le secteur privé à respecter notre moratoire, mais nous lui recommandons de faire preuve de prudence*», résume le porte-parole de l'institution.

MUSIQUES ALTERNATIVES

En avant la musette!

Polémil Bazar s'amène au Petit Campus

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

Ils ne viennent pas assez souvent se pointer sur les scènes montréalaises, mais voici que les musiciens de Polémil Bazar, forts de leur album autoproduit *Chair de lune*, directement de Québec, se produisent ce soir au Petit Campus. Petit scoop, belle réalisation après seulement deux ans d'existence, le groupe sera aussi des prochaines FrancoFolies, le 27 juillet prochain.

Polémil Bazar fait une musique combien familière à l'oreille. Venues de quelque part en l'Europe de l'Est et, pour beaucoup, des petits cafés parisiens, leurs notes sont pourtant assemblées à Québec. Touchante écriture des textes pondus par Hugo Fleury, chanteur et accordéoniste de surcroît, formation jazz de quatre musiciens, relative spontanéité dans les arrangements et moult détails qui affleurent, la chose plonge bellement dans la chanson française. L'instrumentation, farouchement acoustique, est bien exploitée: piano, violon, accordéon musette, guitare, saxophone, pour donner ce que le

groupe appelle lui-même une «*fanfare aléatoire avalue-cafarde*».

Depuis qu'il s'est produit à l'autonne au Cabaret, le groupe a entre autres aligné quatre concerts dans la semaine du Sommet des Amériques. «*On a participé à une compilation de S.O.S. Humanité*, explique Fleury, de la bande d'Armand Vaillancourt et de François Gourde. *C'était pour financer la sculpture de Vaillancourt, un Grand S.O.S. de 50 pieds de haut, à Lévis, visible du Château Frontenac.*» Puis, lancement du disque au d'Auteuil, un concert extérieur à la Marche des peuples, puis un concert «*gaze*» au Foubair, «*un véritable spectacle de résistance, avec un public de résistance.*»

Pourtant, à la première lecture des textes, le Bazar n'est pas des plus revendicateurs. «*La revendication principale est la lutte contre la bêtise de manière générale, en utilisant l'humour plutôt que la dénonciation directe.*» Sans être politique, la chose est engagée, explique celui qui a déjà brandi haut le poing dans d'anciens groupes punk. Il ne faut pas s'attendre à ce que le Bazar retourne sa veste, mais les prochains textes «*ris-*

quent d'être plus mordants».

Mouvance française

Les plus sévères d'entre vous direz peut-être que le groupe s'approche dangereusement de leur cousin des Têtes raides (la chose a été écrite, sans appel). Le principal intéressé trouve la référence un peu facile. «*On a deux ans d'existence. On a mûri, mais se débarrasser des influences reste un travail à long terme pour un groupe.*»

Des groupes comme La Tordue, Les Ogres de Barbarque, Les Hurllements d'Éléonore ou Les Hurlleurs, bref la nouvelle vague française, sont le quotidien de Fleury. «*C'est vrai qu'on s'inscrit dans cette mouvance. Mais j'ai jamais entendu des pièces comme Petit matin glauque dans leur répertoire, ou encore Dimanche.*» Cette dernière, une polka avec des alternances de valse, peut supporter le lien avec Les Têtes Raides. La branche a commencé à pousser ailleurs, mais ne re-

couvre pas exactement les mêmes sentiers. «*Cela dit, on développe à chaque jour, à chaque concert, à chaque répétition un son qui est de plus en plus propre à nous. Au deuxième album on aura peut-être éclipsé les comparaisons, j'espère en tout cas, quoique, peut-on jamais y parvenir?*»

Des liens sont établis avec Les Ogres de Barbarque et Les Hurllements d'Éléonore, nous apprend Fleury. «*Ils ont entendu notre matériel, ils ont été bien enchantés. Ils n'ont pas nécessairement fait le lien qui est fait ici. J'ai l'impression que les gens ici font cette relation parce qu'ils ne connaissent pas la nouvelle vague que Les Têtes Raides. Si on faisait de la chanson folk, on se ferait dire qu'on est comme Noir Silence ou comme Éric Lapointe?*»

Polémil Bazar, avec des gens comme Tomas Jensen ou la Chango Family (plus reggae), tirent ces ficelles au Québec, le Bazar en plus jazz. Ça commence tout doux, «*ça berce*», puis ça mène à danser. Ce soir, 21h, Café Campus.

CINÉMA

Le groupe consultatif sur le long métrage est créé

LE DEVOIR

Le Groupe consultatif permanent sur le long métrage, chargé d'éclairer de ses lumières la ministre du Patrimoine et Téléfilm Canada sur la marche à suivre en terme de politique du long métrage, vient d'être mis sur pied. Ce Groupe fournira une expertise et un forum de discussions de nature permanente mais ses membres sont nommés pour une période de deux à trois ans.

Présidé par Denise Robert de Cinémaginaire, Niv Fichman de Rhombus Media et Tom Rowe de Xtant Entertainment Group, le Groupe sera formé des produc-

teurs Robert Lantos, Mary-Pat Gleeson et Christian Larouche, des réalisateurs Louis Bélanger, Atom Egoyan et Anne Wheeler, des scénaristes Joanne Dansereau et Tricia Fish, des acteurs Pierre Curzi et Tantom Cardinal, de l'exploitant de salle Tony Cianciotta, des radiodiffuseurs Suzanne Laverdière et Lisa DeWilde, du directeur de festival Piers Handling, du représentant des écoles de formation Wayne Clarkson, ainsi que de Brian Gliserman et Paul Gratton. Louise Pelletier de Téléfilm Canada, Garry Toth du Fonds canadien de télévision et Jean-François Bernier du ministère du Patrimoine sont membres d'office.

PAVILLON DES ARTS DE STE-ADELE

présente en collaboration avec

GRUPE D'AVIATION INNOTECH-EXECAIRE

Jean-François Latour, piano

AU PROGRAMME

Scarlatti
Schubert
Brahms

Samedi 16 juin à 20 h

Billet: 25\$ (incluant vin & fromage après le concert)
RÉSERVATION: (450) 229-2586

journal-montreal

1364, chemin Pierre-Péladeau (sortie 69 de l'autoroute des Laurentides)

